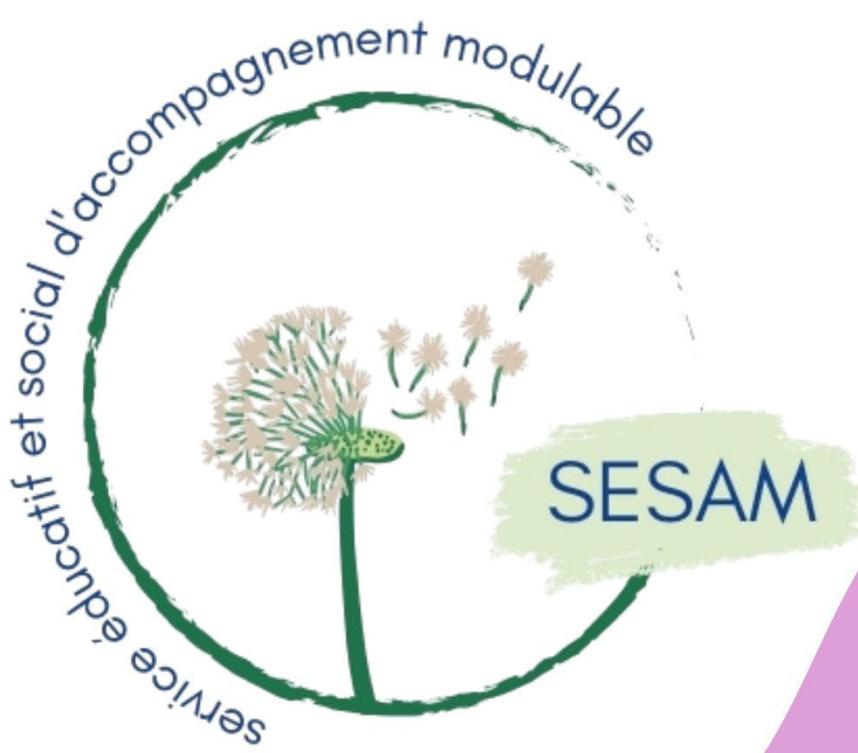


# PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024  
SERVICE ÉDUCATIF ET SOCIAL  
D'ACCOMPAGNEMENT  
MODULABLE

# SOMMAIRE

<b>1 Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2 Organigramme et ETP au 31/12/24 .....</b>	<b>2</b>
<b>3 Mouvement des salariés.....</b>	<b>3</b>
<b>4 Formation du personnel.....</b>	<b>4</b>
<b>5 Activités des mesures par site .....</b>	<b>7</b>
<b>6 Articles / focus .....</b>	<b>18</b>
<b>7 Activités des mesures pour le SESAM : conclusion et perspectives 2025 ...</b>	<b>20</b>

## 1. Introduction

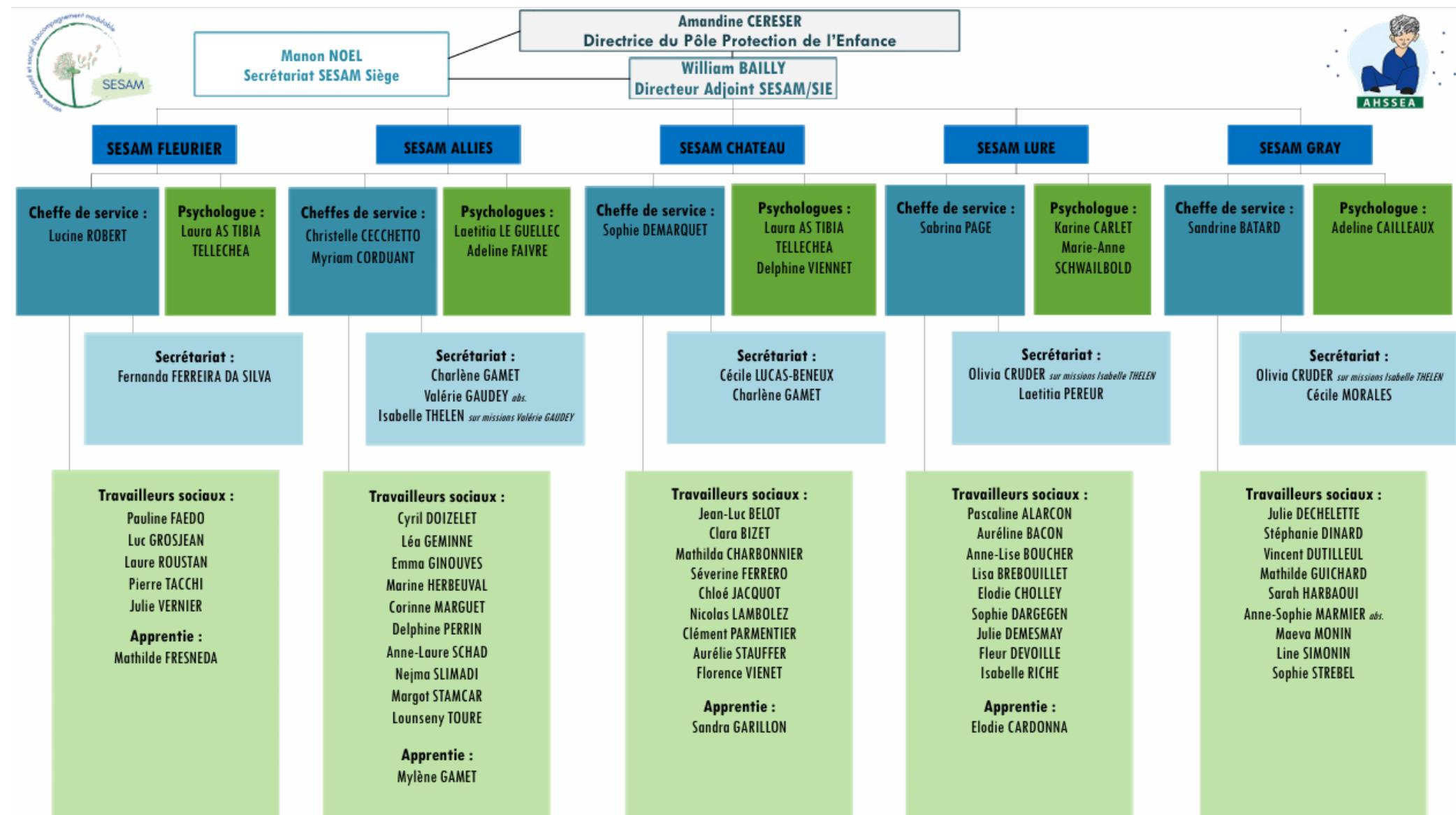
L'année 2024 marque la première année complète d'exercice du SESAM et de la Mesure Unique Modulable, après sa mise en place en mai 2023.

Tout au long de cette période, les professionnels ont su faire preuve d'engagement et de volontarisme pour accompagner les mineurs et leurs familles, dans une démarche attentive à leurs besoins. Cet accompagnement a exigé une adaptation quasi quotidienne de l'ensemble des salariés, tous postes confondus.

La fin d'année a été particulièrement intense à plusieurs niveaux. D'une part, certains sites ont vu leur liste d'attente s'allonger, ce qui a mis l'ensemble de l'activité sous tension et nécessité des ajustements tant dans le pilotage des interventions que dans l'accompagnement des mineurs par les travailleurs sociaux. D'autre part, le service a été soumis à l'évaluation externe des établissements sociaux et médico-sociaux régie par la Haute Autorité de Santé. Ce processus d'évaluation, d'une durée de trois jours, a mobilisé un grand nombre de professionnels issus des cinq sites du SESAM. La direction a pu compter sur l'implication des cheffes de service ainsi que sur l'engagement remarquable des salariés, permettant de mener à bien cette évaluation et de témoigner de la qualité du travail accompli dans le cadre de la mission de protection de l'enfance.

Les données présentées ci-dessous sont détaillées par site afin de refléter les spécificités de chaque équipe et territoire. En guise de conclusion, une analyse statistique globale viendra illustrer l'identité commune d'un service constitué de plusieurs sites.

## 2. Organigramme et ETP au 31/12/24



### 3. Mouvement des salariés

#### S.E.S.A.M.

NOM	Prénom	Fonction	Arrivée	Départ
BAILLY	William	Directeur Adjoint SESAM-SIE	01/03	
BUZER	Rachel	Directrice Adjointe Pôle Protection de l'Enfance		28/02

#### S.E.S.A.M. FLEURIER

NOM	Prénom	Fonction	Arrivée	Départ
BAILLY	William	Chef de service		28/02
ROBERT	Lucine	Cheffe de service	13/05	

#### S.E.S.A.M. ALLIES

NOM	Prénom	Fonction	Arrivée	Départ
BAVEREL	Zoé	Apprentie éducatrice spécialisée		31/07
CARBONNEAUX	Maryline	Secrétaire	15/04	24/04
DOIZELET	Cyril	Moniteur éducateur	04/03	
DROUOT	Océane	Educatrice spécialisée		17/01
FILLOZ	Lison	Secrétaire	02/01	09/01
FRANSCESHINI	Romain	Travailleur social		08/03
GAMET	Mylène	Apprentie éducatrice de jeunes enfants	01/07	
GAMET	Charlène	Secrétaire	12/07	
GEMINNE	Léa	Educatrice spécialisée	02/01	
GUICHARD	Emilie	Secrétaire	01/02	25/03
JUNGHANS	Aude	Educatrice spécialisée		26/01
LEFEVRE	Eloïse	Stagiaire psychologue	22/01	19/06
MARGUET	Corinne	Educatrice spécialisée		24/12
PILLOT	Béatrice	Secrétaire	08/01	23/05
PORTA	Laurence	Secrétaire		17/06
SCHAD	Anne-Laure	Educatrice spécialisée	26/04	
SLIMADI	Nejma	Travailleur social	02/01	

#### S.E.S.A.M. CHATEAU

NOM	Prénom	Fonction	Arrivée	Départ
CARBONNEAUX	Maryline	Secrétaire	15/04	24/04
CHAPPUIS	Carole	Educatrice spécialisée		21/06
CHARBONNIER	Mathilda	Educatrice de jeunes enfants	29/07	
FILLOZ	Lison	Secrétaire	02/01	09/01
FORESTIER	Frédérique	Psychologue		06/24
GAMET	Charlène	Secrétaire	12/07	
GARILLON	Sandra	Apprentie éducatrice spécialisée	30/10	
GUICHARD	Emilie	Secrétaire	01/02	25/03
JACQUOT	Chloé	Educatrice spécialisée		30/11
JUNILLON	Clara	Stagiaire psychologue		03/04
NICOLLE	Angélique	Educatrice spécialisée		24/05
VIENNET	Delphine	Psychologue	16/09	

#### S.E.S.A.M. LURE

NOM	Prénom	Fonction	Arrivée	Départ
BOUCHER	Anne-Lise	Educatrice de jeunes enfants	19/08	
BREBOUILLET	Lisa	Educatrice spécialisée	04/03	

DEMESMAY	Julie	Educatrice de jeunes enfants	04/11	15/11
GUIMBERT	Mathilde	Educatrice spécialisée		03/01
SCHWAILBOLD	Marie-Anne	Psychologue	29/01	

### S.E.S.A.M. GRAY

NOM	Prénom	Fonction	Arrivée	Départ
CHARLOT	Agathe	Apprentie éducatrice spécialisée		31/08
CRUDER	Olivia	Secrétaire	01/08	

#### 4. Formation du personnel

##### Ensemble des salariés S.E.S.A.M.

Formation	Type	Date
Incendie	Collective	Plusieurs dates programmées
INTERCONSULT - DUI	Collective	Formation mensuelle à minima

### S.E.S.A.M. FLEURIER

NOM	Prénom	Formation	Type	Date
FERREIRA DA SILVA	Fernanda	Accompagnement au changement – Groupe de parole	Collective	14/03-11/04-30/05-09/09-07/10
NOEL	Manon			
VERNIER	Julie	Assises CNAEMO	Individuelle	27/03-29/03
BAILLY	William	EXCEL Perfectionnement	Collective	27/05-28/05
Ensemble des travailleurs sociaux + psychologue		Formation systémie - Réseau	Collective	08/04-06/05-24/06-09/09-18/11
FAEDO	Pauline	Génogramme	Collective	16/09-17/09
Ensemble des travailleurs sociaux + apprentie + cheffe de service		Journée d'étude	Collective	15/11
Ensemble des travailleurs sociaux + apprentie + cheffe de service + psychologue		Les 1000 premiers jours	Collective	Plusieurs dates programmées
ROBERT	Lucine	Mon 1 <sup>er</sup> poste d'encadrement	Individuelle	08/10-17/10
FAEDO	Pauline	Travail social systémique, centré sur les solutions	Individuelle	01/10-02/10-08/11
VERNIER	Julie	Violences sexuelles sur mineurs	Individuelle	17/06-19/06

### S.E.S.A.M. ALLIES

NOM	Prénom	Formation	Type	Date
THELEN	Isabelle	Accompagnement au changement – Groupe de parole	Collective	14/03-11/04-30/05-09/09-07/10
CORDUANT	Myriam	Assises CNAEMO	Individuelle	27/03-28/03-29/03
MARGUET	Corinne			
CECCHETTO	Christelle	CIDFF	Collective	28/11-29/11-02/12
MARGUET	Corinne			02/12-03/12
TOURE	Lounseny	Colloque MDA	Collective	26/10
HERBEUVAL	Marine	Communication non violente	Collective	18/09-25/09-02/10
TOURE	Lounseny	Ecrits Professionnels	Collective	10/09-01/10
THELEN	Isabelle	EXCEL Perfectionnement	Collective	27/05-28/05
CECCHETTO	Christelle	Formation addictologie	Collective	21/10
TOURE	Lounseny			

FAIVRE	Adeline			21/11
HERBEUVAL	Marine			
LE GUELLEC	Laetitia			
THELEN	Isabelle	Formation compétences psychosociales niveau 2	Collective	22/03-21/06
PERRIN	Delphine	Formation Maître d'apprentissage	Individuelle	09/10-10/10-10/12
CECCHETTO	Christelle	Formation renouvellement SST	Collective	26/09
Ensemble des travailleurs sociaux + cheffes de service + psychologue		Formation Sexologie	Collective	09/12
HERBEUVAL	Marine	Formation SST	Collective	11/06-13/06
GINOUVES	Emma	Formation sur l'inceste	Individuelle	04/11-05/11-06/11
Ensemble des travailleurs sociaux + cheffes de service + psychologues		Formation systémie - Réseau	Collective	09/04-06/05-24/06-15/09-15/10
STAMCAR	Margot	Génogramme	Collective	16/09-17/09
CORDUANT	Myriam	Gestion des conflits	Collective	17/06
Ensemble des travailleurs sociaux + cheffes de service + psychologue		Les 1000 premiers jours	Collective	Plusieurs dates programmées

### S.E.S.A.M. CHATEAU

NOM	Prénom	Formation	Type	Date
BENEUX LUCAS	Cécile	Accompagnement au changement – Groupe de parole	Collective	14/03-11/04-30/05-09/09-07/10
STAUFFER	Aurélie	Communication non violente	Collective	Sur 3 jours
CHAPPUIS	Carole	Compétences psycho-sociales	Collective	Sur 2 demi-journées
BIZET	Clara	Construction identitaire à l'adolescence	Collective	Sur 1 jour
CHARBONNIER	Mathilda			
FERRERO	Séverine			
LAMBOLEZ	Nicolas			
STAUFFER	Aurélie			
VIENET	Florence	Diplôme Universitaire Pratique de la Médiation	Individuelle	Sur l'année
STAUFFER	Aurélie	Ecrits professionnels	Collective	Sur 2 jours
STAUFFER	Aurélie	EXCEL et EXCEL Perfectionnement	Collective	Sur 3 jours
BELOT	Jean-Luc	Formation Maître d'apprentissage	Individuelle	Sur 1 jour
BIZET	Clara	Formation SST initiale	Collective	Sur 2 jours
Ensemble des travailleurs sociaux + cheffe de service + psychologue		Formation systémie - Réseau	Collective	Sur 5 jours
PARMENTIER	Clément	Forum des métiers de la santé, du médico-social et de l'aide à domicile	Collective	Sur 1 jour
JACQUOT	Chloé	Génogramme	Collective	Sur 2 jours
DEMARQUET	Sophie	Gestion des conflits et des émotions	Collective	Sur 2 jours
Ensemble des travailleurs sociaux + cheffe de service		Les 1000 premiers jours	Collective	Plusieurs dates programmées
AS TIBIA TELLECHEA	Laura	Loi Taquet	Collective	Sur 1 demi-journée
CARTERON	Chloé			
CHAPPUIS	Carole			
GARILLON	Sandra			
JUNILLON	Clara			

PARMENTIER	Clément			
STAUFFER	Aurélie			
BELOT	Jean-Luc	Prévention des arrêts cardiaques	Collective	Sur 1 demi-journée

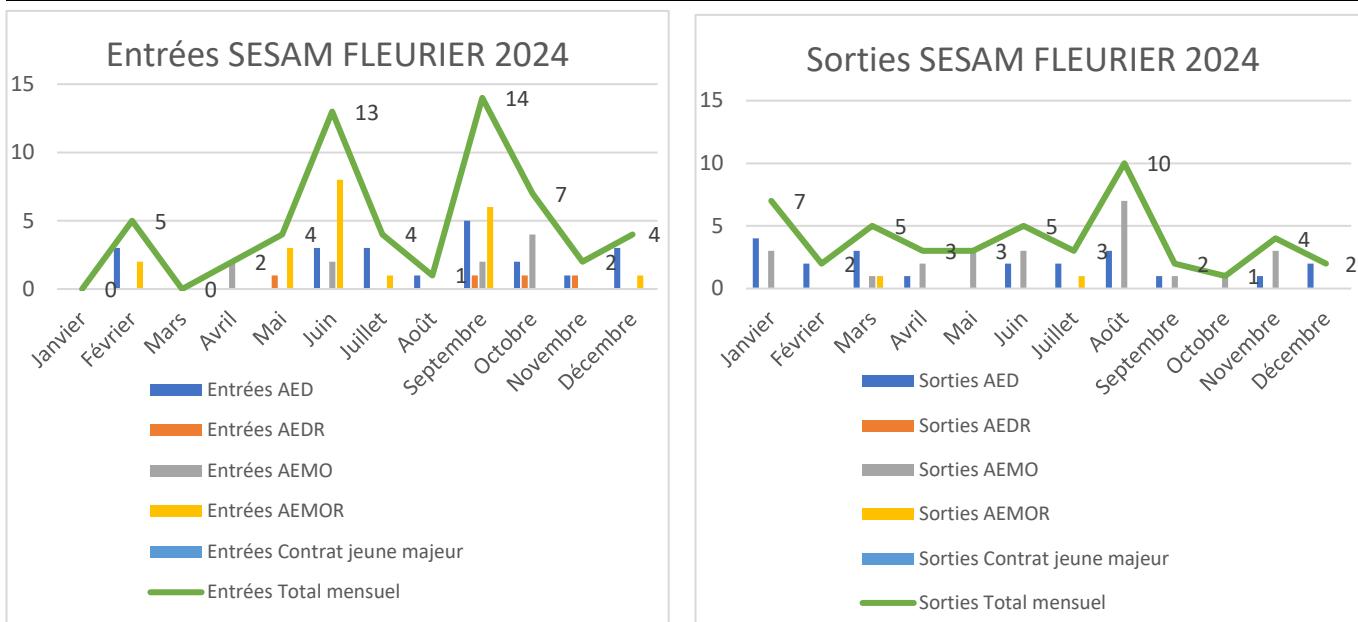
S.E.S.A.M. LURE				
NOM	Prénom	Formation	Type	Date
PEREUR	Laetitia	Accompagnement au changement – Groupe de parole	Collective	14/03-11/04-30/05-09/09-07/10
CARLET	Karine	Colloque sur la prostitution	Collective	Sur 2 jours
PAGE	Sabrina			
RICHE	Isabelle	Communication non violente	Collective	Sur 3 jours
DARGEGEN	Sophie	Ecrits professionnels	Collective	Sur 2 jours
CARLET	Karine	EXCEL	Collective	Sur 2 jours
BACON	Auréline	Formation Maître d'apprentissage	Individuelle	Sur 3 jours
BACON	Auréline			
BOUCHER	Anne-Lise	Formation question identitaire de l'adolescent	Collective	Sur 1 jour
BREBOUILLET	Lisa			
CHOLLEY	Elodie			
CHOLLEY	Elodie	Formation repérer les violences intrafamiliales	Collective	Sur 4 jours
DEVOILLE	Fleur	Formation sur la prostitution	Collective	Sur 2 jours
Ensemble des travailleurs sociaux + cheffe de service + psychologue		Formation systémie - Réseau	Collective	Plusieurs dates programmées
BREBOUILLET	Lisa	Génogramme	Collective	Sur 2 jours
Ensemble des travailleurs sociaux + cheffe de service + psychologue		Les 1000 premiers jours	Collective	Plusieurs dates programmées
S.E.S.A.M. GRAY				
NOM	Prénom	Formation	Type	Date
CHARLOT	Agathe	0-3 ans : repérer les difficultés de développement et accompagner les familles	Collective	28/03
CHARLOT	Agathe	1-3 ans : repérer les difficultés de développement et accompagner les familles	Collective	04/04
DINARD	Stéphanie	XVIIème Assises Protection de l'Enfance	Collective	27/06-28/06
GUICHARD	Mathilde			
HARBAOUI	Sarah			
STREBEL	Sophie	Assises CNAEMO	Individuelle	27/03-28/03-29/03
STREBEL	Sophie	Communication non violente	Collective	25/09-02/10
SIMONIN	Line	Communication non violente	Collective	05/06-12/06-19/06
BATARD	Sandrine	EXCEL	Collective	15/05-16/05
GUICHARD	Mathilde	Génogramme	Collective	16/09-17/09
DECHELETTE	Julie	Génogramme niveau 2	Collective	11/03-12/03-06/05-07/05
Ensemble des travailleurs sociaux + cheffe de service + psychologue		Formation systémie - Réseau	Collective	Plusieurs dates programmées

DINARD	Stéphanie	Forum des métiers de la santé, du médico-social et de l'aide à domicile	Collective	16/03
Ensemble des travailleurs sociaux + cheffe de service		Les 1000 premiers jours	Collective	Plusieurs dates programmées
MORALES	Cécile	Outlook	Collective	15/04

## 5. Activité des mesures par site

### S.E.S.A.M. FLEURIER

#### a. Entrées / Sorties



Sur l'exercice 2024, nous avons constaté un nombre d'entrées supérieur au nombre de sorties, avec une différence de 9 mesures. Cette tendance indique un besoin constant d'accompagnement ainsi qu'une demande croissante de suivi au sein du SESAM FLEURIER.

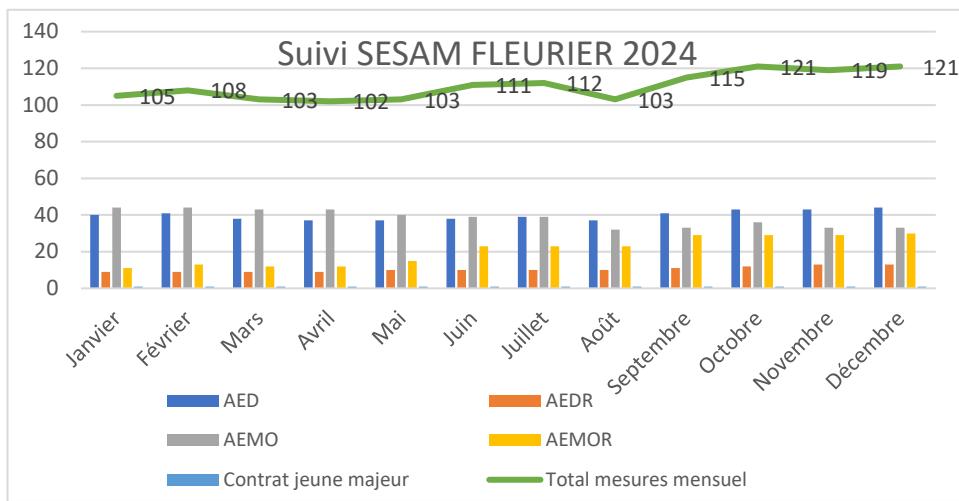
En revanche, une proportion significative de sorties concerne des mesures judiciaires classiques représentant 51,06% des fins de mesures.

Nous observons des pics d'entrées en juin et septembre. Ces mois de l'année coïncident avec la période des vacances, ainsi qu'avec la rentrée scolaire. Il est possible de mettre en lien ces fluctuations avec l'identification de besoins/carences effectuée par le système scolaire qui joue un rôle clé dans la détection des situations nécessitant un suivi éducatif.

Enfin il convient de souligner que les entrées en judiciaire renforcé sont plus nombreuses que les sorties, avec un taux d'entrées de 37,5% contre 4,25% de sorties. Cette tendance souligne une intensification des mesures de suivis et un besoin accru de mesures renforcées.

3 placements ont été prononcés durant l'année d'exercice, dont un dans le cadre d'une Ordonnance de Placement Provisoire (OPP).

#### b. Suivi



Le dispositif de la Mesure Unique Modulable (MUM) est désormais bien en place et a permis de répondre efficacement aux besoins identifiés tout au long de l'année 2024.

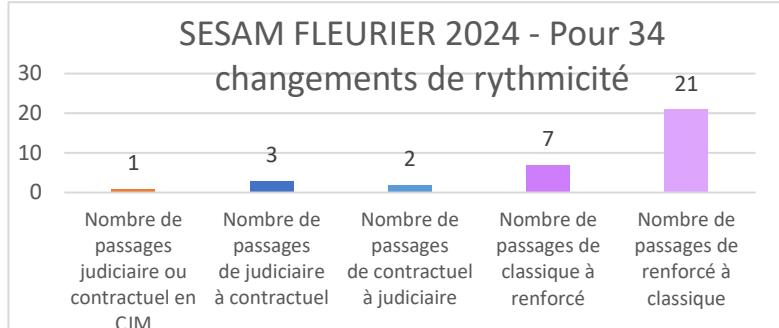
Nous avons observé une augmentation progressive du nombre de mesures au fil des mois, passant de 105 mesures en janvier à 121 mesures en décembre. Cela témoigne d'une demande croissante et d'une adaptation du dispositif aux besoins des familles accompagnées.

Une évolution notable concerne les mesures judiciaires renforcées qui ont vu leur pourcentage doubler au cours de l'année, passant de 10% en début d'année à 24% en décembre. Cette augmentation marque un recours croissant à des mesures plus intensifiées dans le cadre d'une alternative au placement, en réponse à des situations nécessitant un suivi plus soutenu.

#### c. Changements de rythmicité

Sur l'ensemble des mesures, on observe qu'environ 20% des dossiers font l'objet d'une demande de changement de rythmicité.

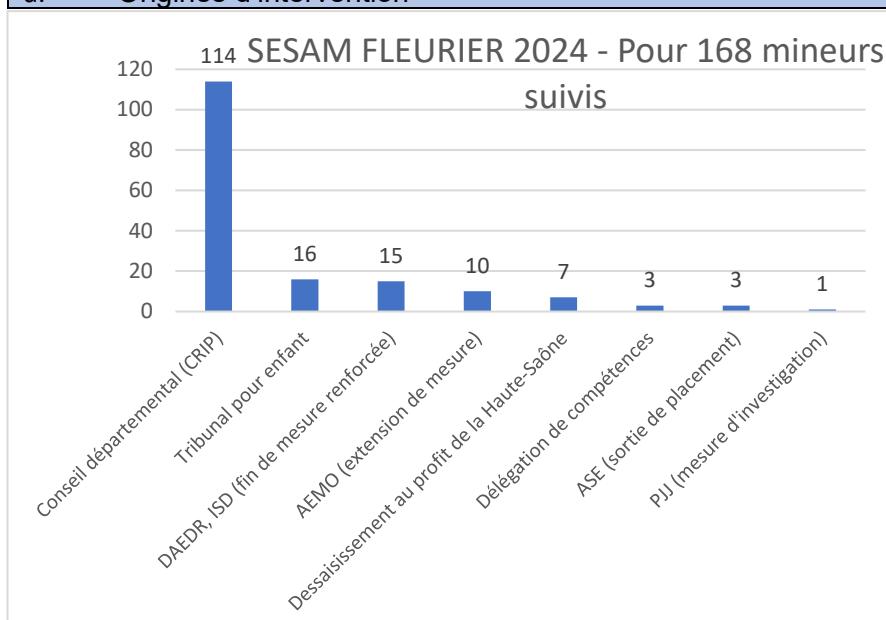
Le SESAM FLEURIER a initié un total de 34 demandes de changement de rythmicité au cours de l'année. Il est à noter que la majorité de ces demandes concernent un passage du rythme renforcé vers le rythme classique, représentant ainsi 61% des demandes. Les demandes de modification de rythmicité viennent mettre en lumière les ajustements nécessaires pour une prise en charge plus fluide.



En revanche, les demandes de passage du rythme classique vers un rythme renforcé sont moins fréquentes et représentent environ 20% des cas.

En ce qui concerne les demandes de judiciarisation ou de contractualisation, le nombre reste quasi identique, permettant ainsi le constat d'un équilibre dans le recours à ces différentes mesures.

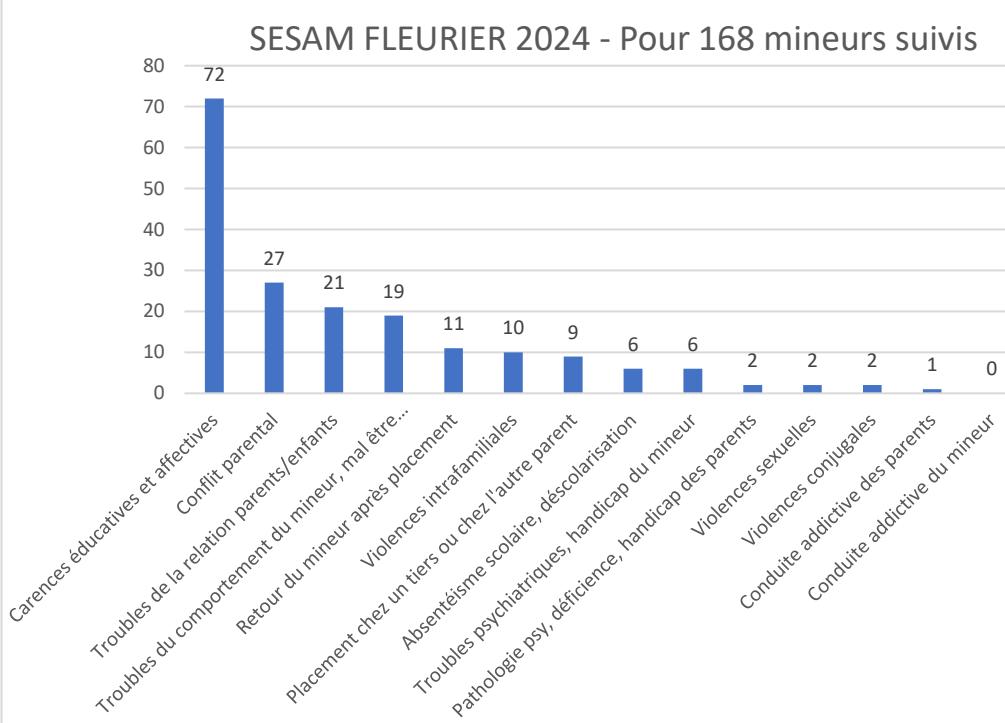
#### d. Origines d'intervention



Les mesures proviennent majoritairement du conseil départemental, à la suite d'une évaluation sociale réalisée par le Centre Médico-Social (CMS).

En effet, 67% des mesures exercées par le service sont issues de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP).

## e. Motifs d'intervention



Le principal motif d'intervention pour le SESAM FLEURIER demeure les carences éducatives, représentant 42% des cas. Toutefois, il est à noter que les motifs d'intervention sont multiples et reflètent souvent des parents en difficulté face à des changements importants dans la prise en charge de leur enfant.

Le conflit parental arrive en second, mettant en lumière la difficulté de ces parents à se séparer tout en veillant à

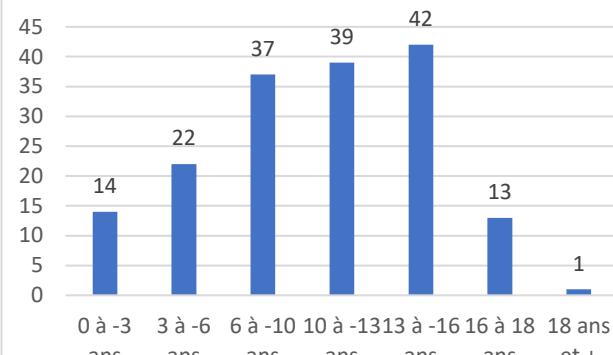
préserver leurs enfants du conflit. Cela vient mettre à jour les tensions vécues dans certaines familles où les enjeux relationnels parentaux se répercutent sur le bien-être des enfants.

Enfin, les troubles de la relation parents-enfants et les troubles du comportement des mineurs (et leur mal-être) arrivent en troisième et quatrième place, soulignant la nécessité d'un accompagnement plus adapté pour soutenir l'équilibre psychique des jeunes, tout en renforçant la capacité à tisser des liens sains entre parents et enfants.

## f. Tranches d'âges des mineurs accompagnés

En 2024, le SESAM FLEURIER a accompagné un total de 168 mineurs, avec une majorité d'enfants âgés de 6 à 16 ans, représentant ainsi 70% des accompagnements. Cette tranche d'âge correspond aux étapes déterminantes, marquée par des transitions importantes, notamment dans le parcours scolaire et social. L'accompagnement spécifique de l'ensemble de la famille, permet de garantir l'équilibre serein de l'ensemble, tout en donnant la possibilité aux mineurs concernés, de se déployer à leur rythme. Il est à noter que le site a assuré un accompagnement pour une moyenne minimum de 10 enfants par tranche d'âge, à l'exception de la tranche d'âge plus de 18 ans, pour laquelle 1 seul jeune majeur a été suivi dans le cadre d'un contrat.

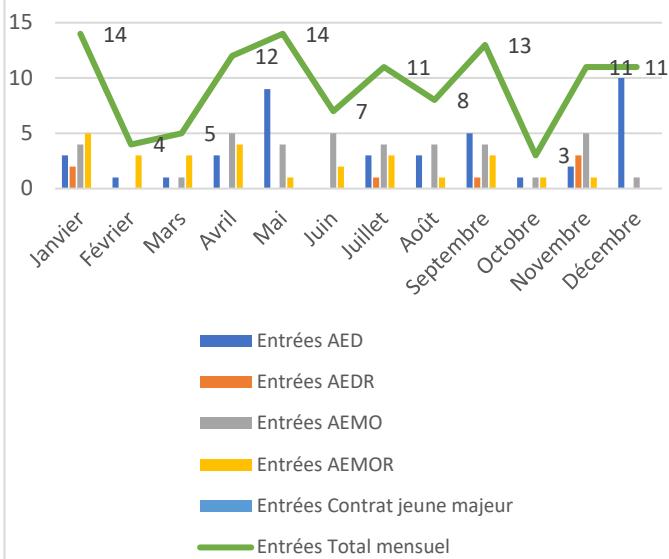
**Tranches d'âges SESAM  
FLEURIER 2024**



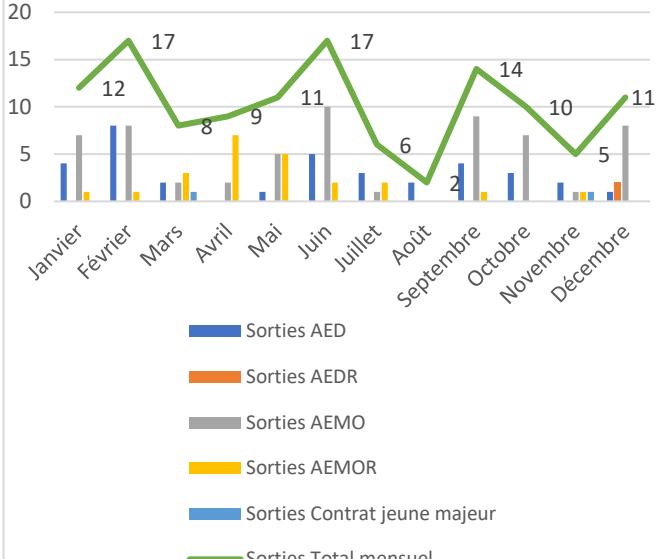
**S.E.S.A.M. ALLIES**

## a. Entrées / Sorties

Entrées SESAM ALLIES 2024



Sorties SESAM ALLIES 2024



À l'année, le SESAM ALLIES a connu des fluctuations au niveau des entrées mais également des sorties de mesures. On constate un nombre d'entrées moyen de 9 mesures par mois et un nombre de sorties moyen de 10 mesures par mois.

Ainsi, 2 pics sont notés en février et juin, alors que le mois d'août accuse une baisse importante des sorties, due principalement à l'absence d'audiences durant ce mois d'été.

En 2024, les chiffres sont sensiblement les mêmes en termes d'entrées et de sorties (113 pour les entrées et 122 pour les sorties).

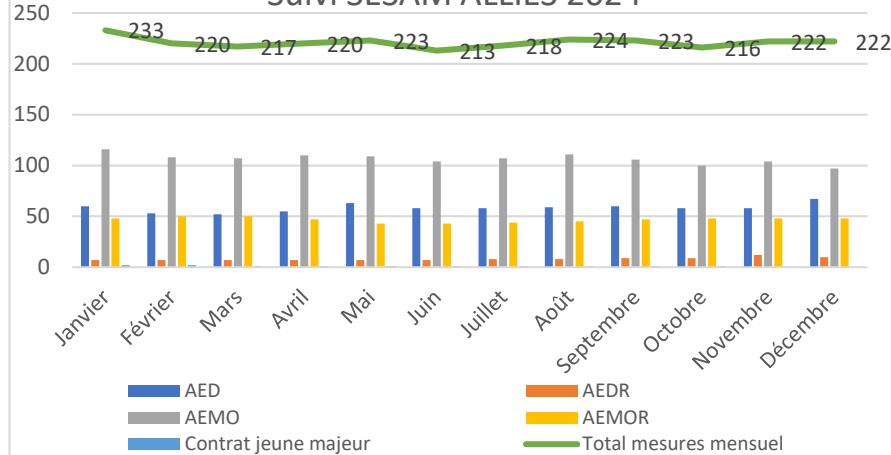
Sur l'ensemble des sorties, il est à noter que le SESAM ALLIES a réalisé 18 placements, ce qui représente un peu plus de 5% de l'ensemble des mesures prises en charge.

Sur ces 18 placements :

- 5 OPP pour 7 mineurs
- 2 mesures administratives pour 2 mineurs
- 6 placements pour 9 mineurs

## b. Suivi

Suivi SESAM ALLIES 2024



Même si l'automatisation de se conformer à la loi est de plus en plus acté, c'est à dire de recourir aux mesures administratives dès lors que les parents en sont d'accord, le SESAM ALLIES accompagne en moyenne deux fois plus de familles dans un cadre judiciaire.

Cette situation peut s'expliquer par certains refus des parents à s'engager dans un accompagnement.

Tout au long de l'année, le nombre des mesures renforcées n'a pas diminué malgré davantage de

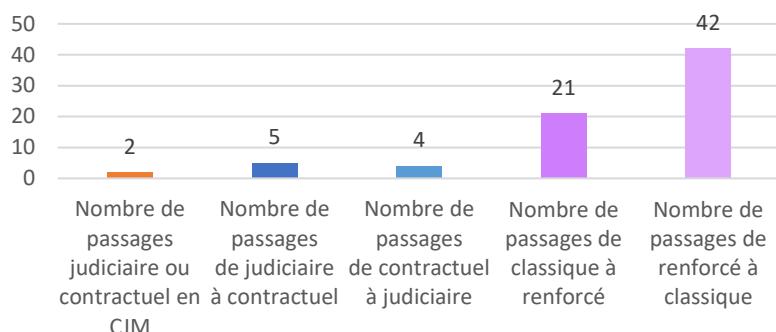
demandes de changements de rythmicité du renforcé vers le classique comparé à 2023.

De ce fait, un nombre significatif de mesures renforcées sont exercées sous une forme moins soutenue sur une partie de l'année d'exercice, en accord avec les autorités et mandants.

### c. Changements de rythmicité

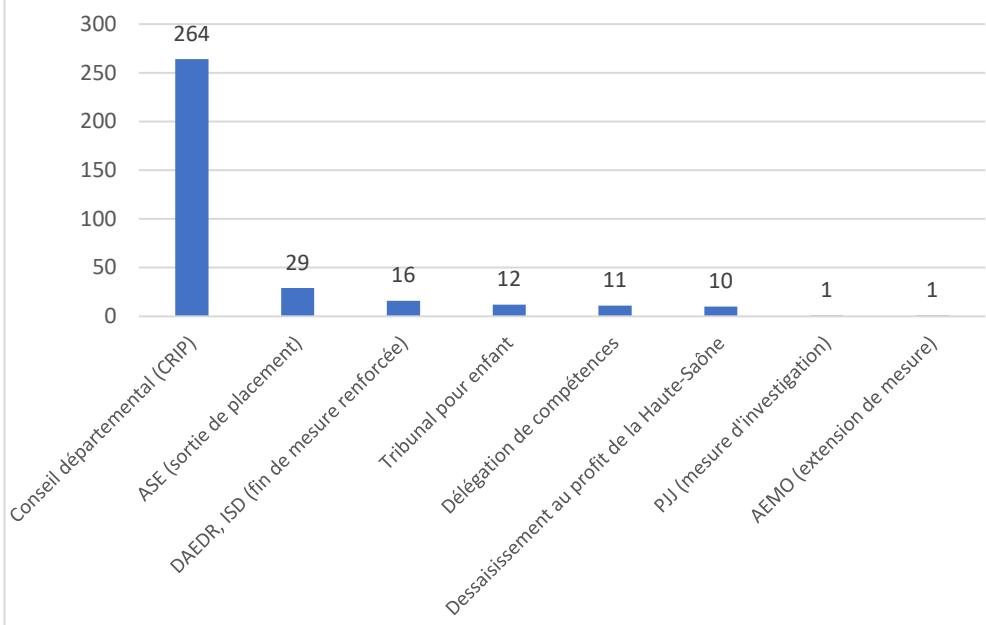
Alors que les propositions concernant l'articulation entre judiciaire et contractuel sont encore à la marge, le SESAM ALLIES a engagé beaucoup plus de changements de rythmicité en 2024 que lors de l'exercice précédent. Lorsque les mesures renforcées peuvent être suivies en classique, il est à souligner que le site sollicite régulièrement un allégement de la fréquence d'intervention, sans devoir revenir au renforcé par la suite.

SESAM ALLIES 2024 - Pour 68 changements de rythmicité



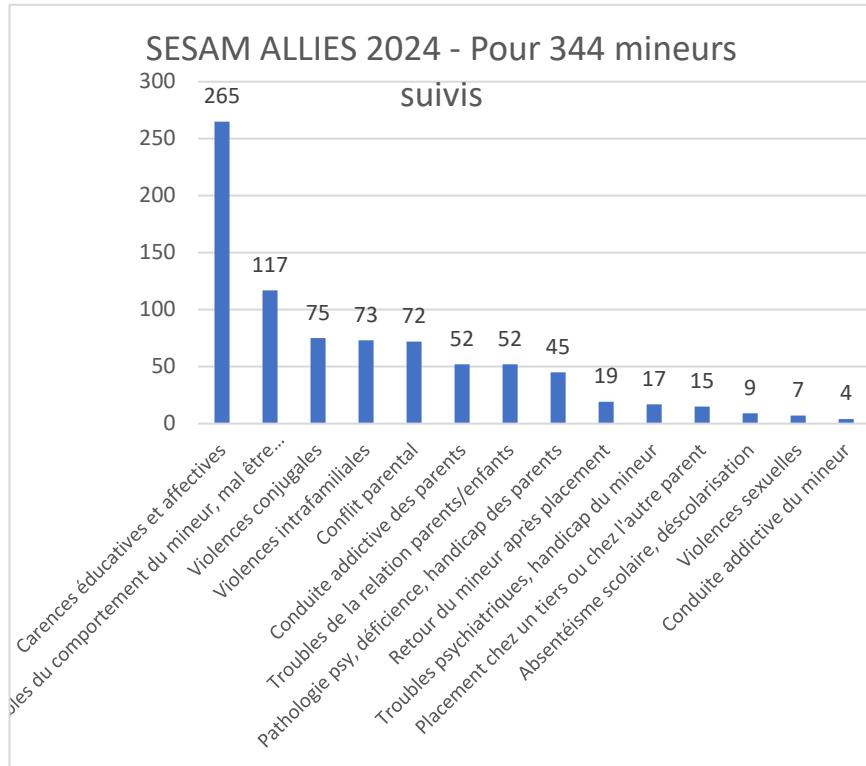
### d. Origines d'intervention

SESAM ALLIES 2024 - Pour 344 mineurs suivis



Comme l'année dernière, une part importante des mesures (près de 77%), parvient au SESAM ALLIES suite à une évaluation de la Cellule des Recueil d'Informations Préoccupantes.

## e. Motifs d'intervention



Pour chaque mesure, il existe plusieurs motifs ayant conduit à son instauration.

Comme l'année dernière, qu'elles soient seules en cause ou associées, les carences éducatives représentent la majorité des problématiques justifiant une mesure éducative (32%) au SESAM ALLIES.

Notamment à l'adolescence, les troubles du comportement ou mal-être des mineurs sont également significatifs avec 14% des motifs évoqués.

Enfin, il convient de souligner que la part des violences (intrafamiliales et conjugales) pendant mais aussi après la vie de couple (conflit parental) impactent encore 27% des situations accompagnées.

## f. Tranches d'âges des mineurs accompagnés

Sur l'année 2024, le SESAM ALLIES a majoritairement suivi des mineurs de 6 à 16 ans. En effet, 64% des mineurs accompagnés sont dans cette tranche d'âge.

La première tranche (6-10 ans) représente 25% des mesures suivies, l'entrée en primaire avec les exigences d'un statut d'élève acquis et les capacités cognitives peuvent expliquer les problématiques rencontrées.

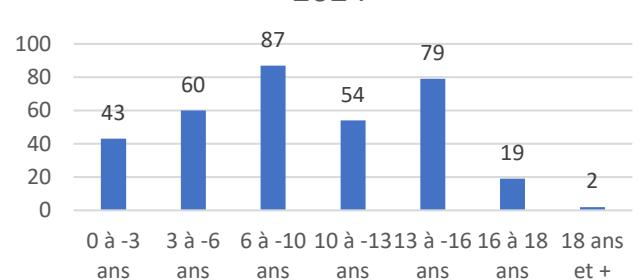
Le second cas représente 23% des mesures suivies, la période charnière du milieu de l'adolescence semble justifier le nombre de mesures.

Il est important de souligner que le SESAM ALLIES accompagne de plus en plus d'enfants très jeunes (de moins de 3 ans), souvent par le biais de mesures renforcées (12,5% en 2024).

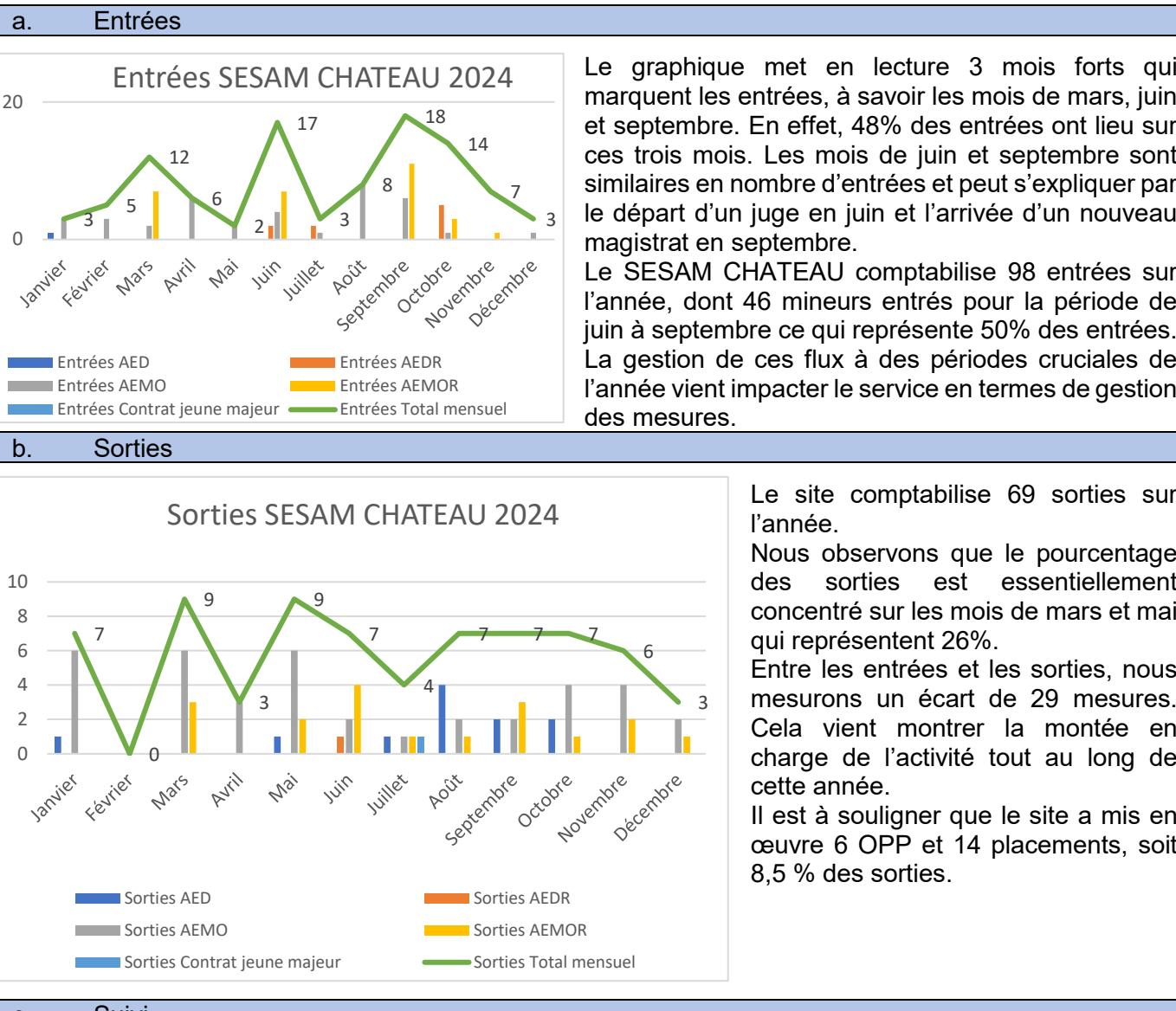
Encore très peu de contrats jeunes majeurs ont été signés en 2024 (moins de 1%).

Tranches d'âges SESAM ALLIES

2024



S.E.S.A.M. CHATEAU



Le graphique met en lecture 3 mois forts qui marquent les entrées, à savoir les mois de mars, juin et septembre. En effet, 48% des entrées ont lieu sur ces trois mois. Les mois de juin et septembre sont similaires en nombre d'entrées et peut s'expliquer par le départ d'un juge en juin et l'arrivée d'un nouveau magistrat en septembre.

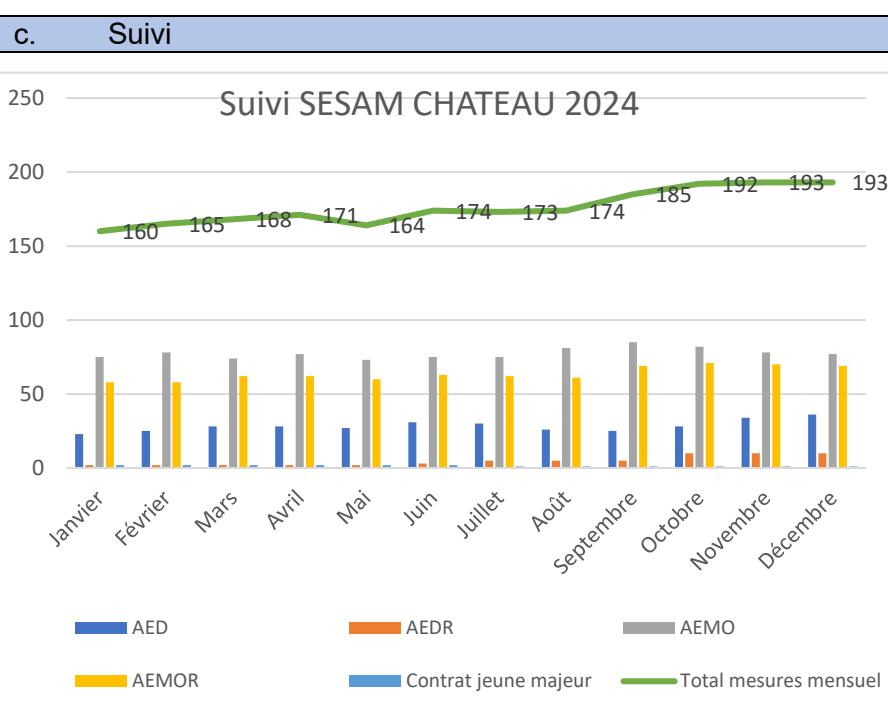
Le SESAM CHATEAU comptabilise 98 entrées sur l'année, dont 46 mineurs entrés pour la période de juin à septembre ce qui représente 50% des entrées. La gestion de ces flux à des périodes cruciales de l'année vient impacter le service en termes de gestion des mesures.

Le site comptabilise 69 sorties sur l'année.

Nous observons que le pourcentage des sorties est essentiellement concentré sur les mois de mars et mai qui représentent 26%.

Entre les entrées et les sorties, nous mesurons un écart de 29 mesures. Cela vient montrer la montée en charge de l'activité tout au long de cette année.

Il est à souligner que le site a mis en œuvre 6 OPP et 14 placements, soit 8,5 % des sorties.



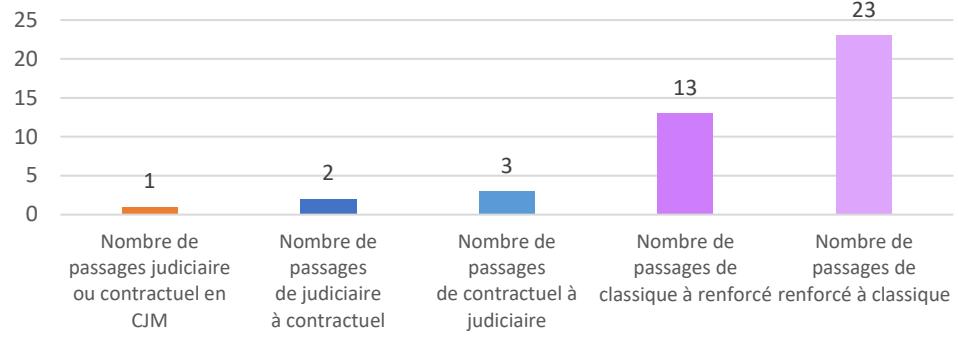
Le graphique démontre une montée en charge progressive entre janvier et décembre. Le pic de l'activité se situe entre octobre et décembre. On constate une évolution constante de la demande.

La moyenne par mois est de 176 mineurs pris en charge par le service. Il est à noter un nombre important de mesures renforcées qui occupent 40% de l'activité annuelle. Cela engendre une nécessaire adaptation de l'équipe afin de pouvoir mener à bien les missions confiées.

#### d. Changements de rythmicité

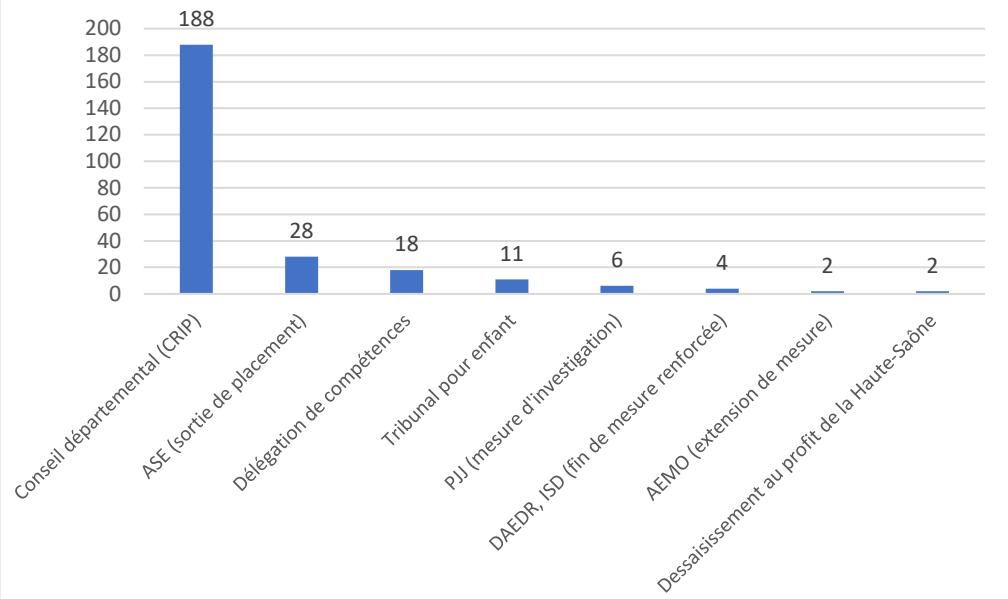
Un changement de rythmicité s'est opéré pour 41 mesures ; la majeure partie concerne un changement de rythmicité du renforcé au classique.

SESAM CHATEAU 2024 - Pour 41 changements de rythmicité



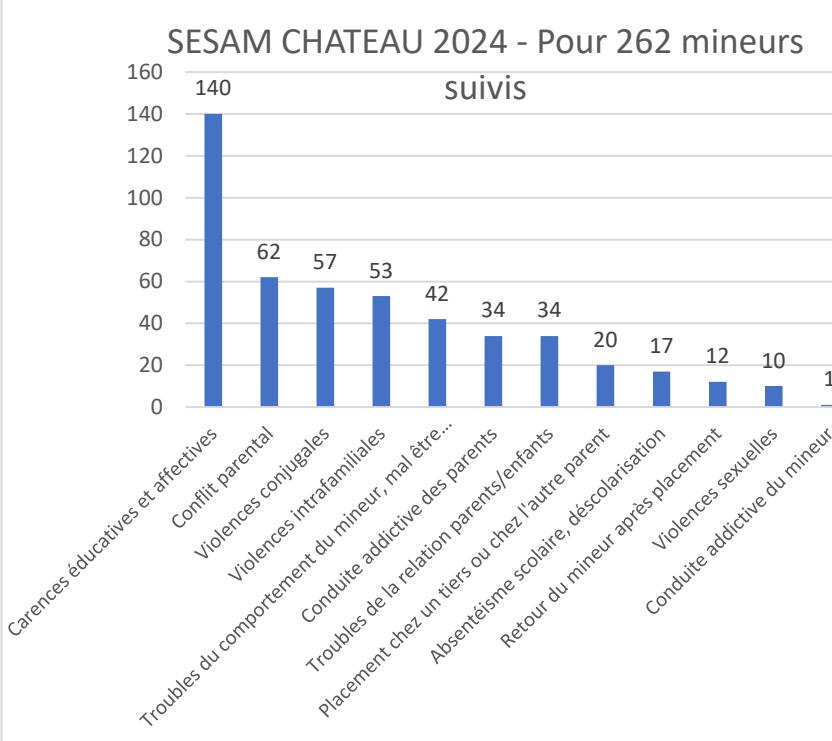
#### e. Origines d'intervention

SESAM CHATEAU 2024 - Pour 262 mineurs suivis



Pour cette année, l'origine de la désignation des mesures est principalement générée par les informations préoccupantes initiées par la CRIP, soit 72%. Les sorties de placement représentent 10,5%. Quant aux délégations de compétences, elles comptabilisent à elles seules un taux de 7%. Pour les autres origines, elles totalisent un pourcentage de 9,5%.

#### f. Motifs d'intervention



Comme lors de l'exercice 2023, les mesures ont pour motifs d'intervention principaux les carences éducatives et affectives (53%).

Il est également important de souligner que les situations dans lesquelles un conflit parental est existant représentent une part non négligeable de l'activité du SESAM CHATEAU (24%).

La thématique des violences, qu'elles soient conjugales ou intrafamiliales demeurent une part importante des situations à accompagner durant cette année (42%).

#### g. Tranches d'âges des mineurs accompagnés

Nous observons que la tranche d'âges des mineurs de 6 à 16 ans représente la part la plus importante de l'activité du site, soit 185 mesures (70% de l'activité globale).

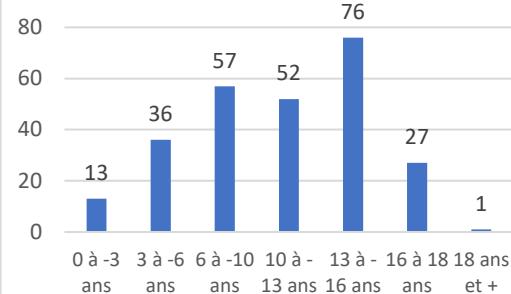
Nous remarquons que la proportion de la tranche des 13 à 16 ans est de 33%. Elle représente la tranche d'âges la plus élevée des mineurs des mineurs accompagnés.

La tranche d'âges des 6 à 13 ans représente à elle seule un taux de 46% pour 262 mesures prises en charge.

La vigilance est portée sur la tranche des 0 à 6 ans qui est de 49 mesures soit 21% de l'activité.

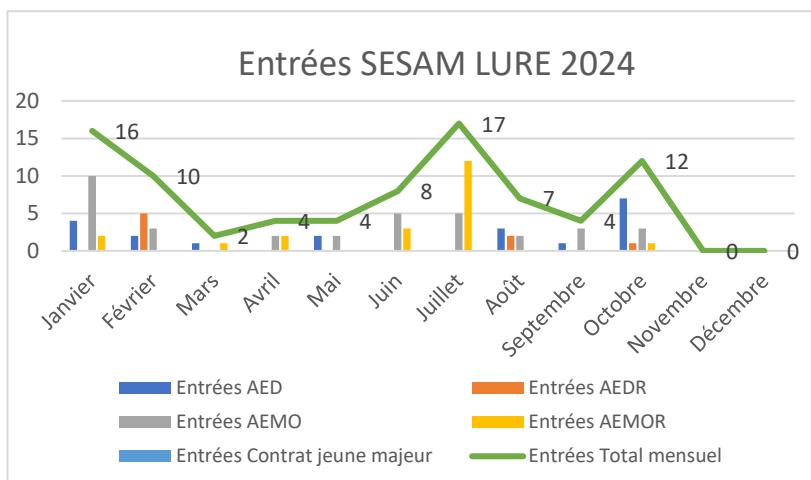
Dans l'ensemble, les données restent similaires à l'activité de 2023 avec une augmentation significative pour la tranche d'âges des 13 à 16 ans.

Tranches d'âges SESAM CHATEAU 2024



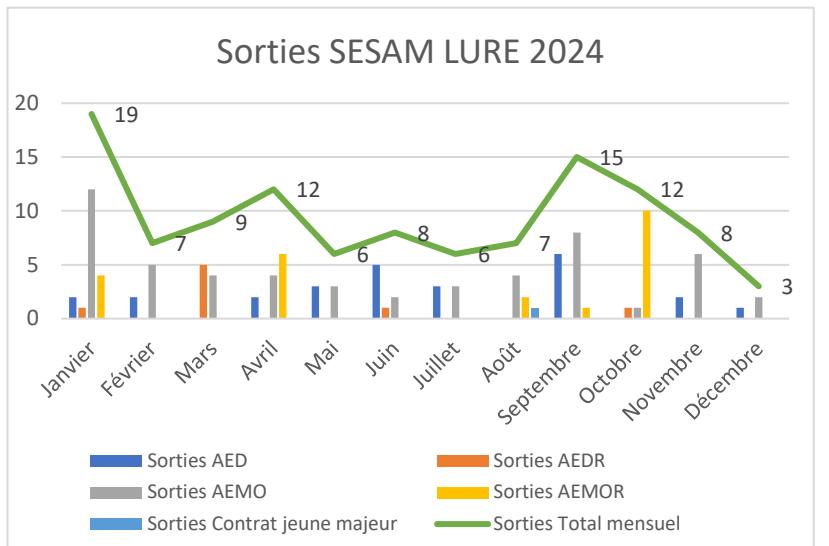
### S.E.S.A.M. LURE

#### a. Entrées



Les entrées restent fluctuantes, une différence est notable entre 2023 et 2024 concernant des entrées et sorties qui n'ont pas lieu les mêmes mois. On compte 84 entrées sur l'année. Le nombre important d'entrées en juillet peut correspondre à un changement de Juge des Enfants. Le dernier quittant ses fonctions durant l'été a audiencé beaucoup de situations.

## b. Sorties

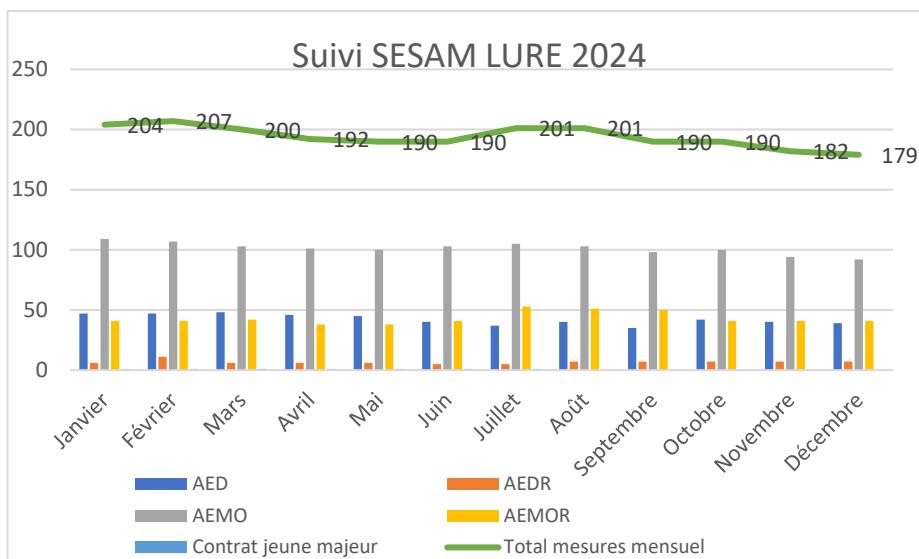


SESAM LURE compte 114 sorties en 2024.

Cette année, le site a sollicité 22 demandes de placement dont 2 OPP qui ont été prononcées. Ce nombre inclue 2 fratries de 5 enfants (en février et en avril).

Il est à noter une moyenne de 9 sorties par mois sur l'année 2024.

## c. Suivi



Le nombre de suivis par SESAM LURE reste stable sur l'année et oscille légèrement en évoluant entre 179 et 204 mineurs.

Les mesures judiciaires représentent 71% des mesures suivies par le site sur l'ensemble de l'année.

La part des mesures renforcées reste importante, environ 25% de l'activité.

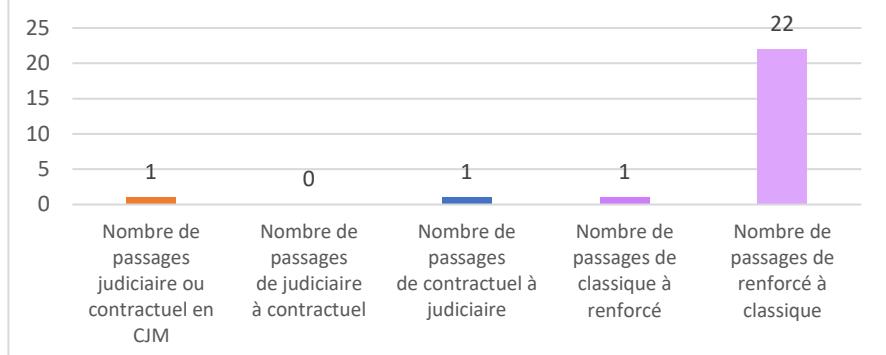
Les graphiques font état d'une situation finalement assez stable depuis 2023, avec un nombre de mineurs variant de près de vingt seulement. Les

mesures exercées par le site sont des mesures d'AEMO pour la plupart. Le secteur est très impacté par les mesures renforcées. Le SESAM LURE tend à trouver son identité. Les professionnels arrivés en 2024 ont permis d'étoffer l'équipe, permettant ainsi de réduire considérablement le nombre de mesures en attente.

## d. Changements de rythmicité

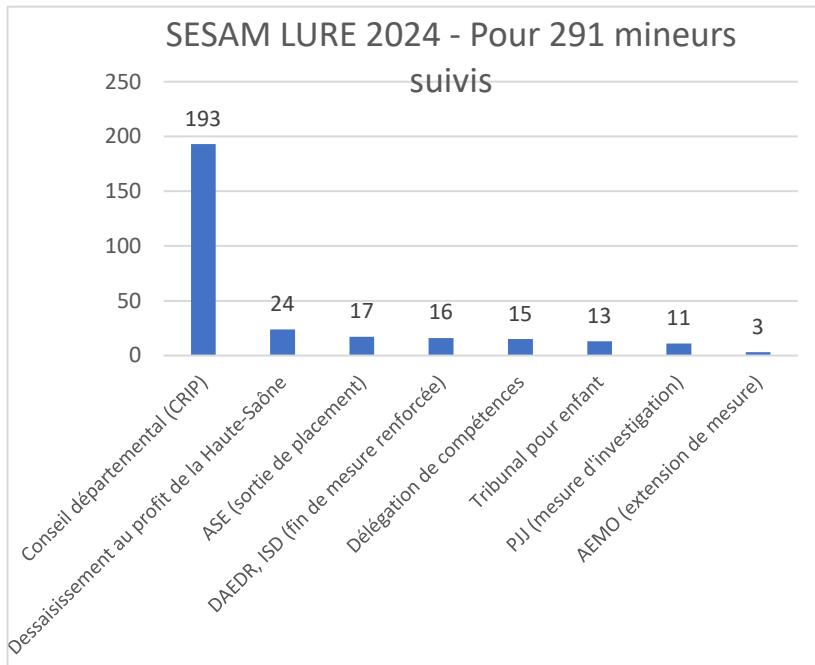
La formalisation de la rythmicité reste peu importante. En effet, dans le cadre de la MUM, le site adapte aussi ses interventions dans le quotidien. Lorsque la situation tend à s'améliorer, le site réalise moins de rendez-vous et lorsque la situation se dégrade, les rendez-vous sont plus nombreux. Il arrive fréquemment que le site attende l'échéance de la mesure pour faire le constat de ces interventions et proposer au

**SESAM LURE 2024 - Pour 24 changements de rythmicité**



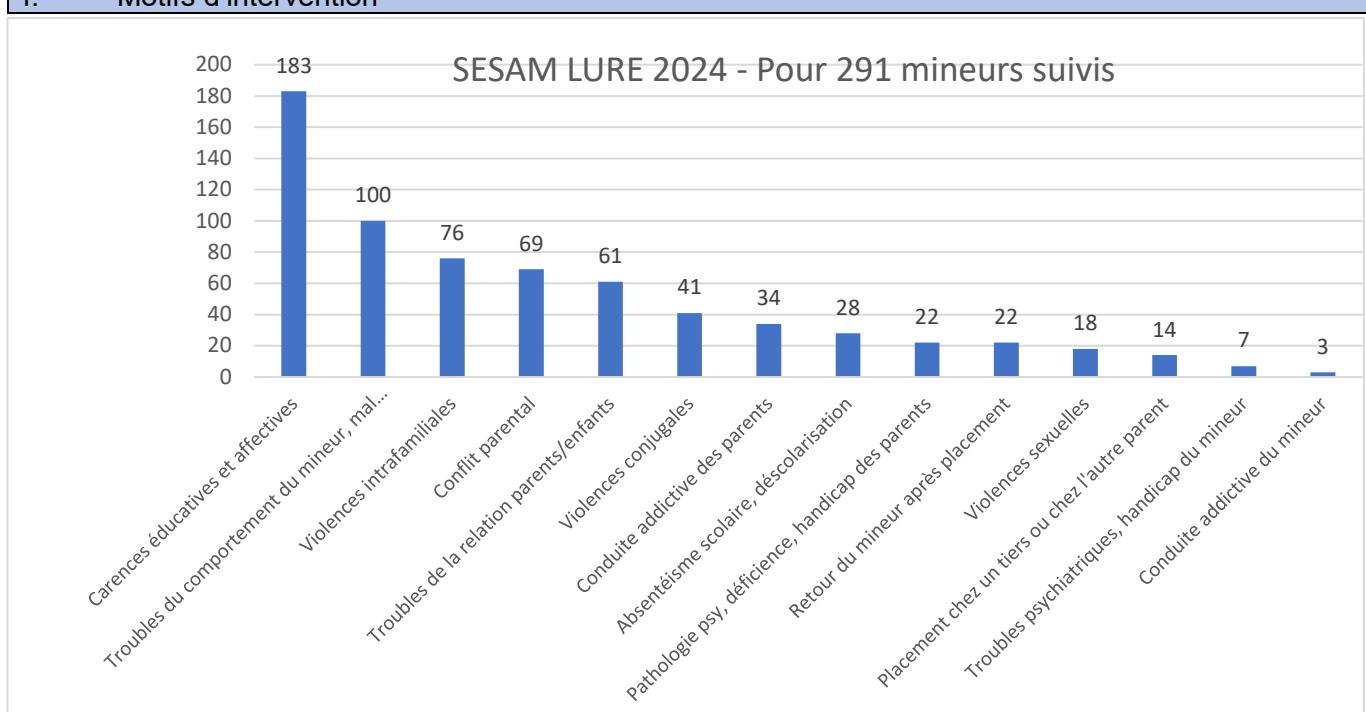
moment de la réunion de projet la modification de rythmicité.

#### e. Origines d'intervention



Les mesures arrivent pour la majorité suite à des évaluations enfance réalisées par les services enfance des CMS. La part de familles qui arrivent en HAUTE-SAÔNE en étant déjà bénéficiaires d'une mesure éducative reste la même qu'en 2023, environ 10%. SESAM LURE a accompagné 17 sorties de placement, un jeune a été de nouveau placé dans un cadre administratif peu de temps après la signature du contrat d'AED. Eu égard à la géographie, le site continue à intervenir pour une quinzaine de mesures dans le cadre d'une délégation de compétence, ce qui sous-tend une intervention chez le parent qui réside dans un autre département.

#### f. Motifs d'intervention



Le SESAM LURE intervient principalement pour des carences éducatives et affectives. Il s'avère toutefois qu'en regroupant violences intrafamiliales, conflit parental et violences conjugales, cela représente 181 situations soit 27%. Il est indéniable que la violence est une situation connue par les enfants et les familles accompagnées, même si souvent minimisée. Ces chiffres sont en augmentation par rapport à l'année 2023 d'une vingtaine de mesures.

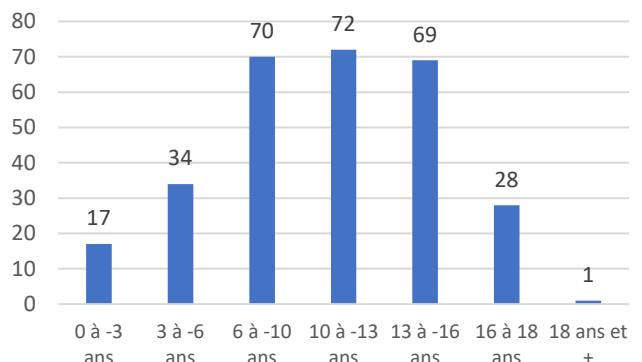
34% des mesures ont pour origine un mal-être du mineur. Cette donnée est à mettre en corrélation avec les constats nationaux de mal-être constatés chez les enfants et les jeunes.

## g. Tranches d'âges des mineurs accompagnés

Le nombre de contrats jeunes majeurs reste très à la marge (1 seul en 2024). Cela peut s'expliquer par le cadre d'intervention. En effet, intervenant en milieu ouvert, cela signifie que les futurs jeunes majeurs sont à domicile et bénéficient malgré tout du soutien de leur famille. En effet, il se peut que les contrats jeunes majeurs soient davantage utilisés pour les jeunes majeurs en sortie de placement.

Sur l'année 2024, l'âge d'un enfant bénéficiant d'une mesure éducative à domicile administrative ou judiciaire se situe entre 6 et 16 ans. Cela représente 73% de l'activité du site. Le site accompagne très peu de jeunes enfants (0 à 3 ans), seulement 17, soit moins de 1% du suivi total.

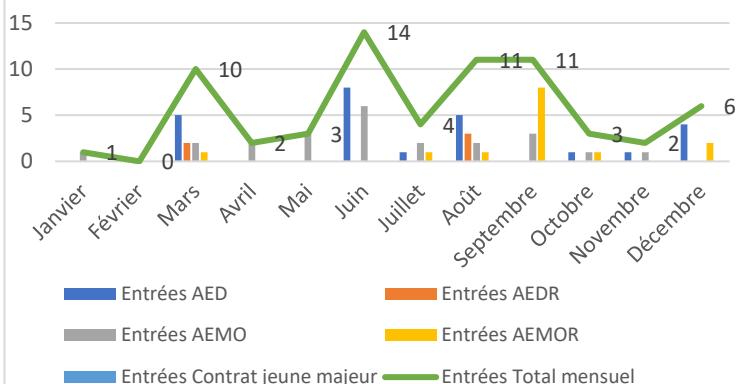
Tranches d'âges SESAM LURE  
2024



## S.E.S.A.M. GRAY

### a. Entrées

Entrées SESAM GRAY 2024

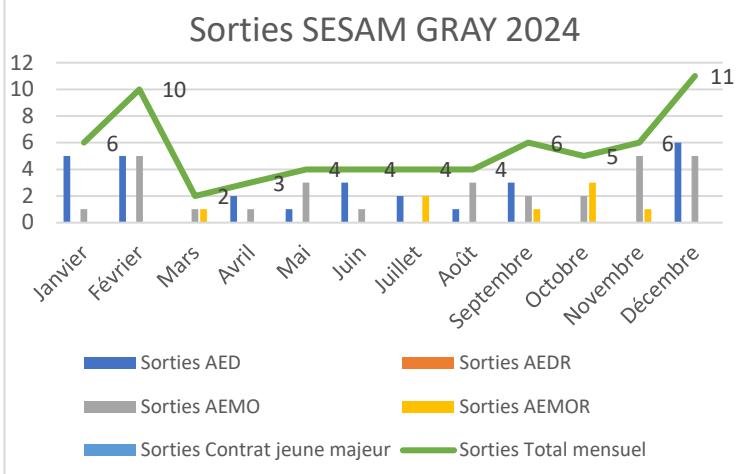


Le nombre d'entrées au SESAM GRAY a été irrégulier au cours de cette année. Des pics sont observés sur les mois de mars, juin, août et décembre.

Les mesures d'AED ont été plus importantes sur les premiers mois de l'année. Les mesures renforcées notamment judiciaires ont augmenté sur la fin d'année.

### b. Sorties

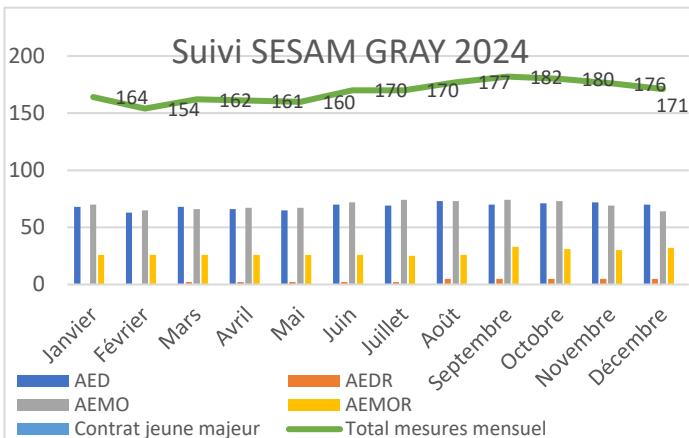
Sorties SESAM GRAY 2024



Le nombre de sorties a été assez régulier au cours de l'année.

Les pics de février et décembre s'expliquent par des fins de mesures concernant des fratries notamment de 4 enfants en décembre. Au cours de l'année, le site a sollicité le placement de 13 mineurs. Tous les placements ont pu être préparé tant avec les mineurs qu'avec leur famille et ce dans les meilleures conditions. 5 mineurs ont été confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et 4 mineurs ont été confiés à des proches en qualité de Tiers Digne de Confiance. Le site a également sollicité le placement familial de 4 mineurs d'une même fratrie, sans que le Juge des Enfants ait suivi la proposition.

### c. Suivi



Le SESAM GRAY est habilité à prendre en charge 207 mineurs. Depuis la mise en place de la MUM, les effectifs ont diminué et se « stabilisent » dans une moyenne de 169 mineurs sur l'année.

Une légère hausse des mesures a été observée sur la période de septembre à décembre. Ces derniers mois, le site a suivi une moyenne de 180 mineurs.

Il n'y a pas eu de mineurs en attente cette année, les attributions ont été assez fluides.

Par ailleurs, on observe un certain équilibre entre les mesures AED et AEMO. Les mesures renforcées restent majoritairement judiciaires.

### d. Changements de rythmicité

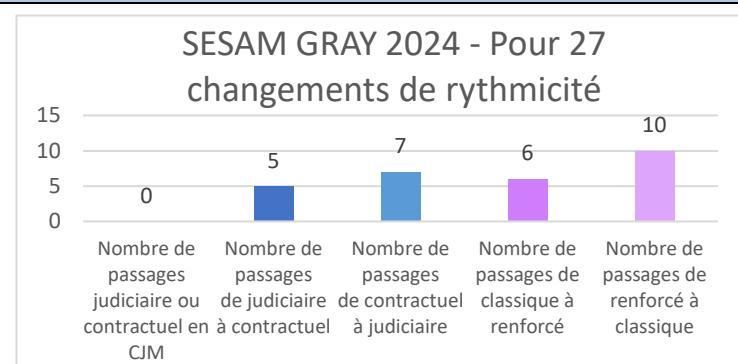
Nous constatons qu'au cours de l'année que 27 mineurs ont été concernés par des changements de rythmicité :

- 5 du judiciaire au contractuel
- 7 du contractuel au judiciaire

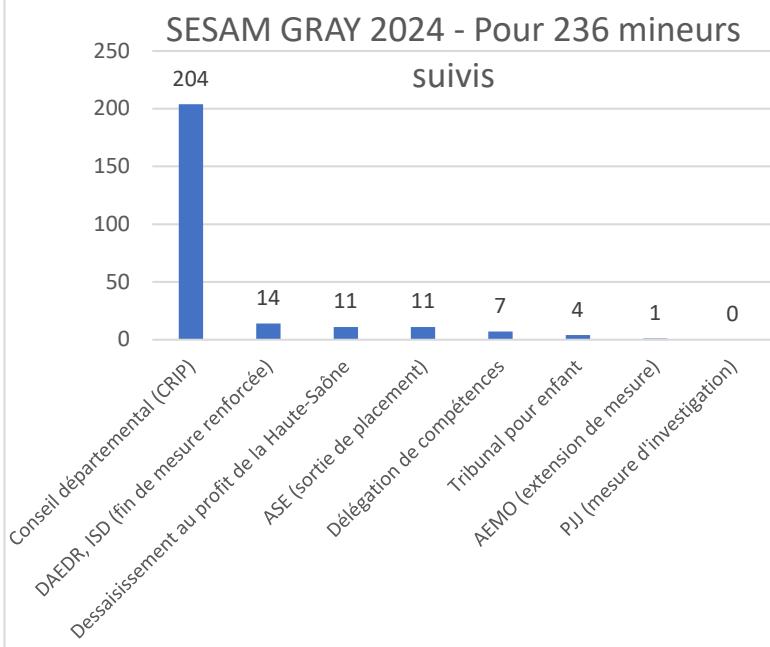
Ces changements de cadre légal d'intervention n'ont pas amené de changement d'intervenant. De même, lors du passage du classique au renforcé (6 mesures) : ce passage au renforcé vient indiquer que la situation des enfants s'est aggravée, la question du placement a alors été abordée avec la famille. Il s'agit de proposer un accompagnement plus soutenu afin de mobiliser les compétences parentales sous réserve de la capacité des parents à entendre, élaborer et modifier leur manière d'être parent pour ajuster en réponse aux besoins.

Enfin, il y a eu 10 passages de renforcé au classique : nous pouvons faire l'hypothèse que l'accompagnement soutenu a permis à la famille de se saisir des conseils et de faire évoluer positivement la situation. Plus précisément, la situation ne se situe plus dans le cadre d'une alternative au placement.

Remarque : Il est aussi important d'indiquer que tout au long de l'année, l'intervention éducative peut être modulée sur des temps plus ou moins longs en fonction des aléas ou besoins rencontrés par l'enfant et sa famille. Cette modulation ne s'accompagne pas forcément d'un changement de rythmicité car cela reste ponctuel.



## e. Origines d'intervention

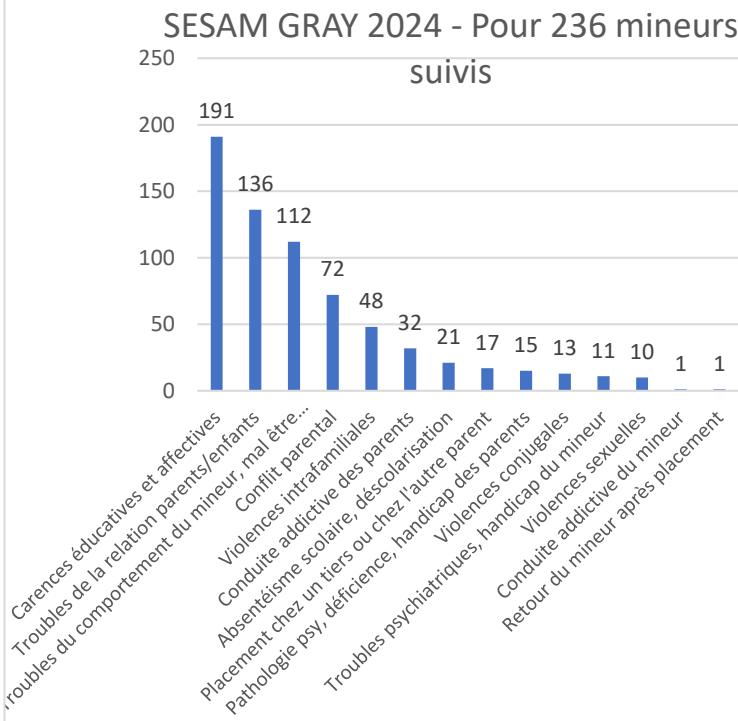


Sur les 236 mesures exercées par SESAM GRAY durant cette année, nous constatons que la grande majorité des mesures fait suite à une évaluation sociale, suite à une information préoccupante.

Quelques mesures, notamment en début d'année faisaient suite à des mesures renforcées suivies par des services notamment de l'ISD de FRASNE-LE-CHATEAU, en accord avec ces derniers.

Nous observons que 11 mineurs étaient précédemment suivis par d'autres départements, notamment des départements limitrophes tels que la COTE D'OR, le DOUBS ou encore le JURA. 7 mineurs sont suivis dans le cadre de délégations de compétences et le service est amené à travailler en partenariat avec les services AEMO de ces mêmes départements.

## f. Motifs d'intervention



Les motifs d'intervention sont divers mais nous constatons que les mesures éducatives sont majoritairement exercées en raison de carences éducatives et affectives (80%), troubles de la relation parents/enfants (57%), troubles du comportement du mineur (47%).

Nous constatons aussi que les motifs liés au conflit parental (30%) restent importants ainsi que ceux en lien avec les violences intrafamiliales (20%). Ces derniers étant en hausse par rapport à l'an dernier.

Dans les faits, plusieurs motifs d'intervention peuvent concerner une même situation, une difficulté pouvant avoir pour conséquence d'autres difficultés.

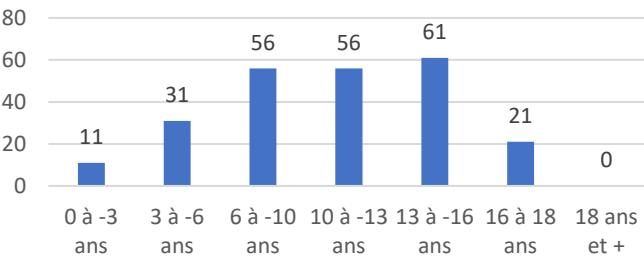
Toutes les problématiques rencontrées nécessitent un important travail de partenariat et l'importance pour chacun de gagner en compétences par le biais de formations spécifiques.

## g. Tranches d'âges des mineurs accompagnés

Nous observons que majoritairement les mineurs accompagnés ont entre 6 et 16 ans (73%). La part des mineurs de 3 à 6 ans est aussi importante (13%).

La diversité des âges oblige l'équipe pluridisciplinaire à travailler en partenariat en fonction des tranches d'âge (Protection Maternelle et Infantile et Mission Locale par exemple) et adapter l'accompagnement éducatif en fonction des besoins spécifiques de l'enfant.

Tranches d'âges SESAM GRAY 2024



## 6. Articles / focus

### S.E.S.A.M. FLEURIER

Durant l'exercice 2024, l'équipe éducative du SESAM FLEURIER oriente son travail d'accompagnement sur le champ de l'ouverture sociale en organisant des activités collectives.

Pour exemple : la patinoire de BESANCON, le parc aquatique de DOLE, le paddle à VESOUL, l'escalade à BESANCON, ou encore l'Escape Game à VESOUL.

L'objectif de cette proposition est de permettre aux enfants et adolescents du secteur de JUSSEY de développer leurs compétences en termes de codes sociaux (vivre ensemble) et de développer leurs perspectives d'ouverture au monde dans le cadre des projets d'autonomie auprès des enfants de 16 ans et plus.

Durant ces temps collectifs sont ainsi observés leur rapport à l'autre, leur place au sein d'un groupe, leur capacité à entrer en lien et à s'ajuster si besoin. C'est également pour les professionnels du site, l'occasion de venir travailler les points d'achoppement de manière plus ludique.

### S.E.S.A.M. ALLIES

Le SESAM intervient au cœur de la protection de l'enfance.

Ainsi, les interventions éducatives s'appuient sur des actions concrètes, avec une réelle volonté de créer ou recréer une relation humaine, privilégiée, pour laquelle l'attention, l'écoute, la disponibilité, la sérénité et l'affiliation sont nécessaires.

Ainsi, l'équipe SESAM ALLIES s'est complètement investie pour élaborer la création d'un lieu éducatif propice aux échanges de savoirs, à la découverte d'activités conviviales à destination des familles (alimentation, lecture, activités manuelles, musique, etc.)

Un lieu où enfants, parents, intervenants sociaux se sentent bien, partagent en confiance des activités, des expressions, des expériences, découvrent des repères, dans un lieu calme et propice à l'échange et à la confiance pour mener à bien le travail éducatif.

Ce projet devrait voir le jour à l'horizon de 2025.

### S.E.S.A.M. CHATEAU

Le SESAM CHATEAU poursuit son travail de partenariat avec les CMS de secteur notamment pour mutualiser ses expertises dans les différentes missions de ses services auprès des travailleurs sociaux. Des temps d'échanges ont déjà eu lieu ; le SESAM CHATEAU est dans la poursuite de ce partenariat.

Au dernier trimestre, le site a dû faire face à une hausse importante de la liste des mineurs en attente d'attribution à un travailleur social référent, et tout au long de l'année, au nombre important de mesures renforcées, obligeant l'équipe à prioriser son temps et sa charge de travail au quotidien.

### S.E.S.A.M. LURE

Le SESAM LURE a pris part cette année à plusieurs actions permettant de renforcer le partenariat, notamment un temps de travail sur la thématique des aides financières réalisé avec une autre association intervenant en milieu ouvert, ainsi que les Centres Médico-Sociaux du territoire concerné.

Au-delà d'une rencontre physique importante dans le cadre du travail partenarial, ces temps d'échanges favorisent l'interconnaissance, ainsi que le partage d'expérience professionnelle dans le même objectif d'amélioration des outils et pratiques au bénéfice du public accompagné, ainsi que de la fluidité dans l'articulation de plusieurs services œuvrant ensemble.

## S.E.S.A.M. GRAY

SESAM GRAY a continué de réfléchir afin de travailler différemment en innovant dans les pratiques éducatives. En parallèle avec d'autres projets dans lesquels ont été associés les parents, certains travailleurs sociaux ont choisi de mener une action collective auprès d'un groupe d'adolescents.

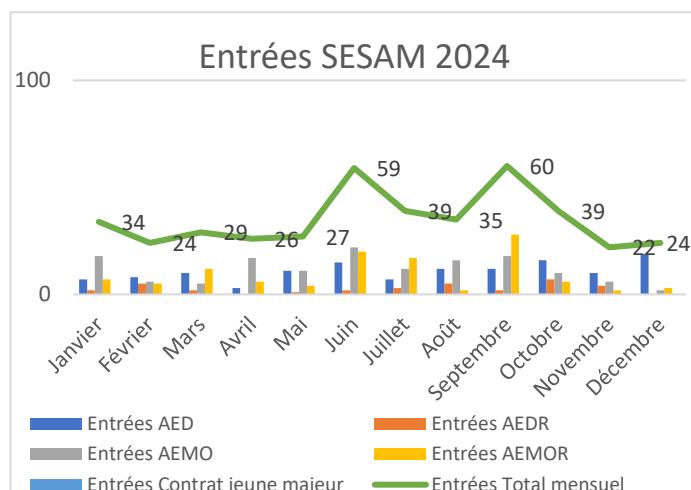
Ce projet, porté par 3 professionnels et intitulé « Artist'Clique » s'est déroulé sur une période de 6 mois. 7 adolescents se sont alors réunis de manière régulière pour s'essayer à la création de leurs propres œuvres artistiques. Grâce à l'investissement réel de chacun, des œuvres singulières et originales ont fait l'objet d'un vernissage venant clore cette belle aventure.

### Ce projet avait pour objectifs :

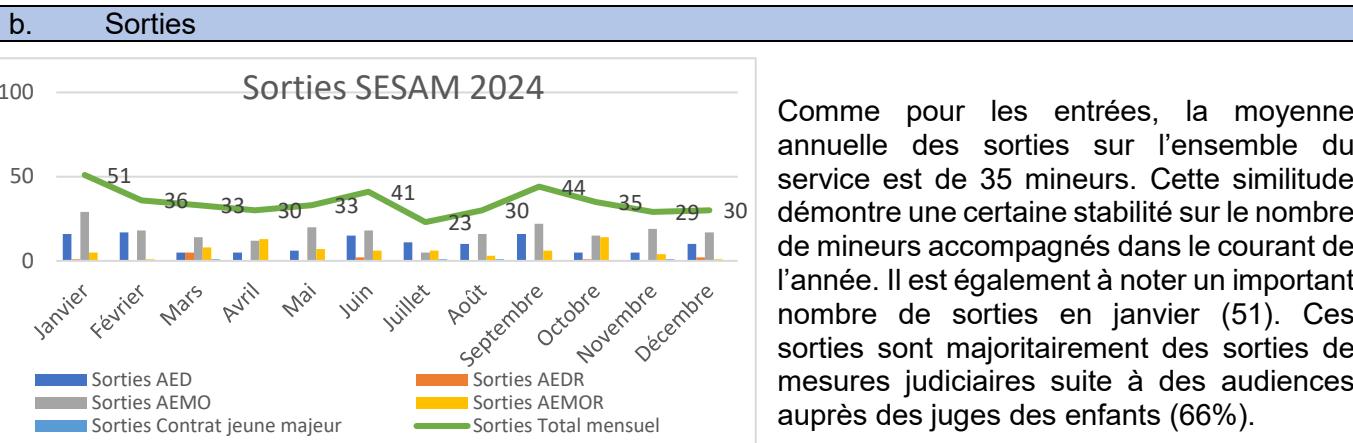
- Développer la socialisation en permettant la rencontre entre jeunes et adultes.
- Favoriser la curiosité de chaque enfant : une visite au Musée Baron Martin de GRAY a été le point de départ de cette action collective. Pour la plupart d'entre eux ce fut une découverte suscitant étonnement, attention et curiosité lors de la visite guidée.
- Observer les interactions entre pairs en étant attentif aux règles inhérentes à la vie de groupe, en observant leur capacité d'écoute et d'entraide.
- Favoriser leur développement créatif en proposant différents outils et supports facilitant la prise d'initiative.
- Valoriser les compétences de chacun : l'objectif final de cette action collective a été l'organisation d'un vernissage où les œuvres de chacun ont été exposées. Les artistes, leurs parents et familles, l'équipe éducative et les cadres de la Direction du SESAM se sont alors réunis afin de clore, dans la convivialité, cette belle aventure artistique.

## 7. Activités des mesures pour le SESAM : conclusion et perspectives 2025

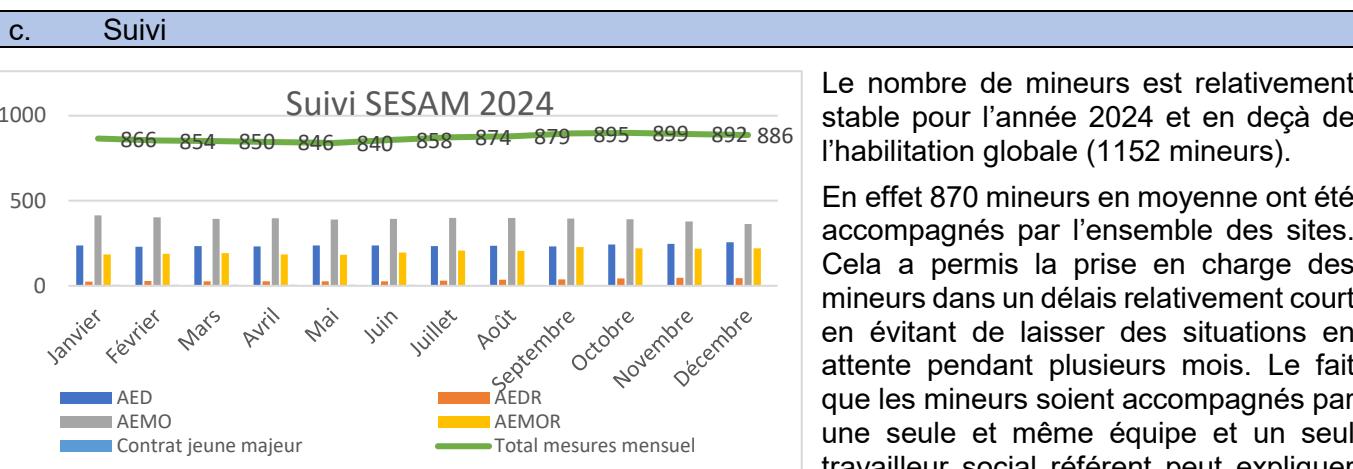
### a. Entrées



Le service a connu un nombre d'entrées moyen de 35 mineurs sur l'année 2024. Il est à noter un pic important d'entrées sur les mois de juin et septembre. Cette tendance sur le mois de juin peut éventuellement s'expliquer par le fait d'une volonté des différents acteurs (Justice/Département) de démarquer les mesures d'accompagnement en amont des vacances estivales afin de sécuriser davantage l'accompagnement des mineurs sur la période d'été. En ce qui concerne le mois de septembre, il est à supposer que la rentrée scolaire a été source d'inquiétude pour les enfants et leurs familles, contexte dans lequel le soutien de tous par le biais du service s'avère nécessaire.



Comme pour les entrées, la moyenne annuelle des sorties sur l'ensemble du service est de 35 mineurs. Cette similitude démontre une certaine stabilité sur le nombre de mineurs accompagnés dans le courant de l'année. Il est également à noter un important nombre de sorties en janvier (51). Ces sorties sont majoritairement des sorties de mesures judiciaires suite à des audiences auprès des juges des enfants (66%).



ce maintien constant du nombre des mesures à 870. En effet 870 mineurs en moyenne ont été accompagnés par l'ensemble des sites. Cela a permis la prise en charge des mineurs dans un délai relativement court en évitant de laisser des situations en attente pendant plusieurs mois. Le fait que les mineurs soient accompagnés par une seule et même équipe et un seul travailleur social référent peut expliquer ces différents éléments favorisent un accès plus rapide et une atténuation voire une disparition des éléments de danger.

Il est également noté que le service a pris en charge un nombre moyen de 234 mesures renforcées dans le courant de cette année. Ce nombre est en constante augmentation passant de 208 en janvier à 265 en décembre (+32.5%). Cela sous-entend une adaptation dans la gestion des effectifs où certains professionnels accompagnent un nombre des mesures renforcées plus important que celui prévu initialement.

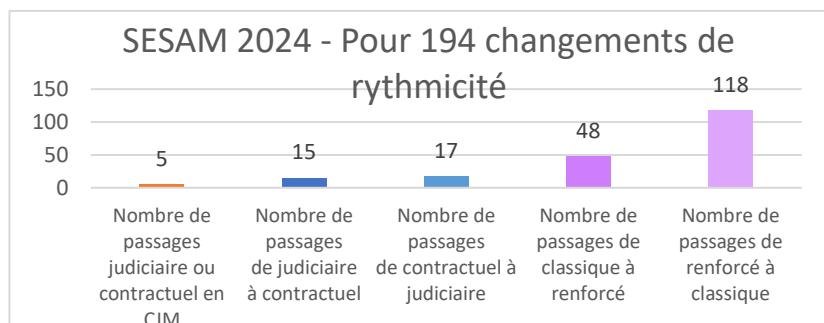
En outre, cette stabilité dans les effectifs a permis aux différentes équipes de s'accorder du temps afin de réfléchir autour de projets permettant d'accompagner les mineurs et leur famille autrement.

#### d. Changements de rythmicité

Avec la mise en œuvre de la mesure uniquement, la possibilité de moduler les interventions sans attendre l'échéance de la mesure est une possibilité.

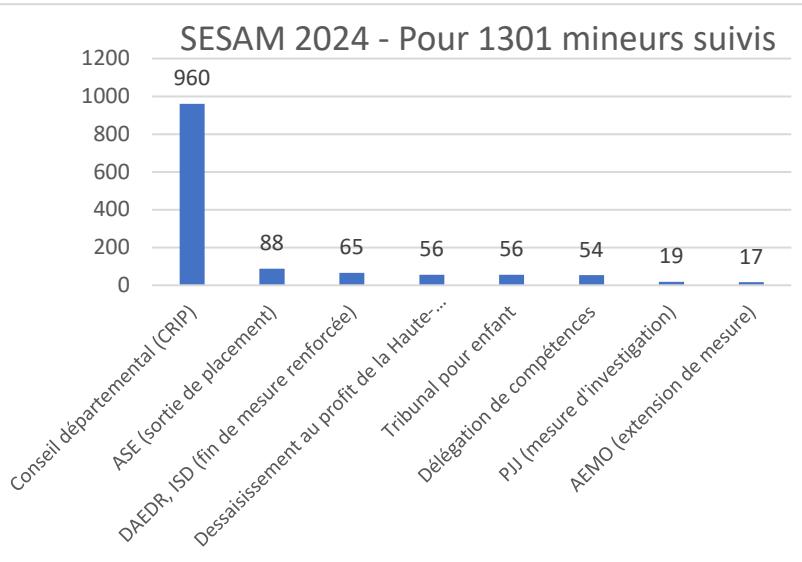
A ce titre, 60% des « changements de rythmicité » s'avère être des passages de mesures renforcées à mesures classiques. Il faut entendre ici le fait, que le travail effectué par les équipes pluridisciplinaires avec les mineurs et leur famille ont permis une amélioration de la situation. Cela engendre un accompagnement différent sur un rythme moins intense.

Par ailleurs, il est à souligner qu'un nombre important de mesures bénéficient également d'un accompagnement plus soutenu sur un temps relativement court sans que les choses ne soient



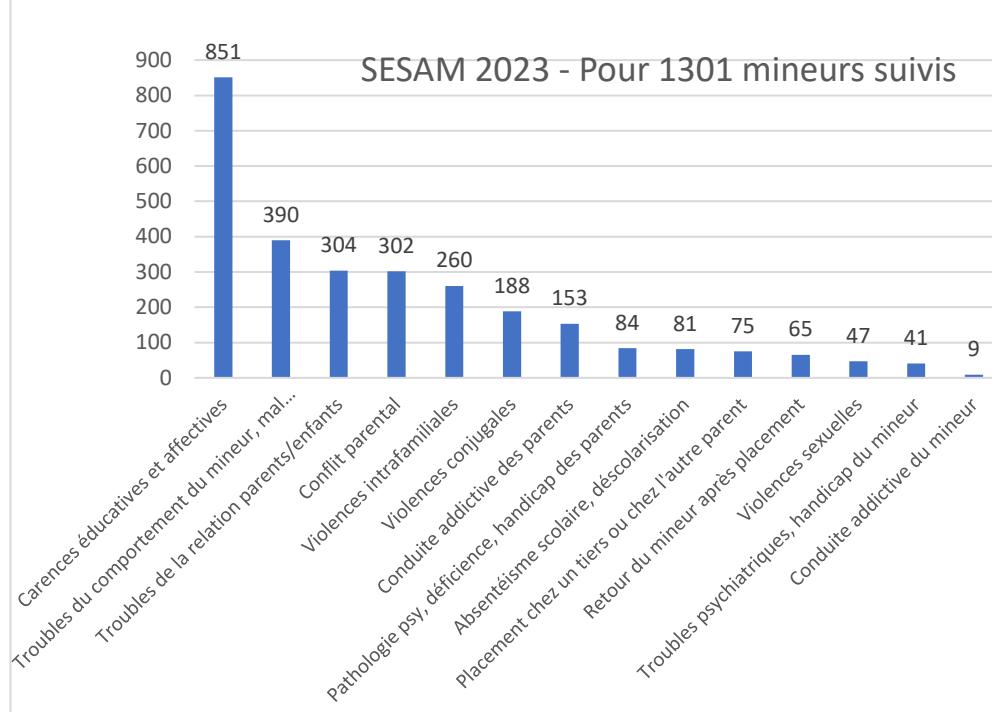
formellement identifiées par le biais d'un écrit, et ce dans un souci d'être au plus près des besoins des mineurs et leur famille dans un instant T.

#### e. Origines d'intervention



73% des mesures sont issues du Conseil Départemental suite à une évaluation sociale. Cette donnée vient mettre en exergue l'intérêt d'un travail étroit de partenariat entre le service et les services du Département et plus particulièrement les Centre Médico-Sociaux (CMS).

#### f. Motifs d'intervention

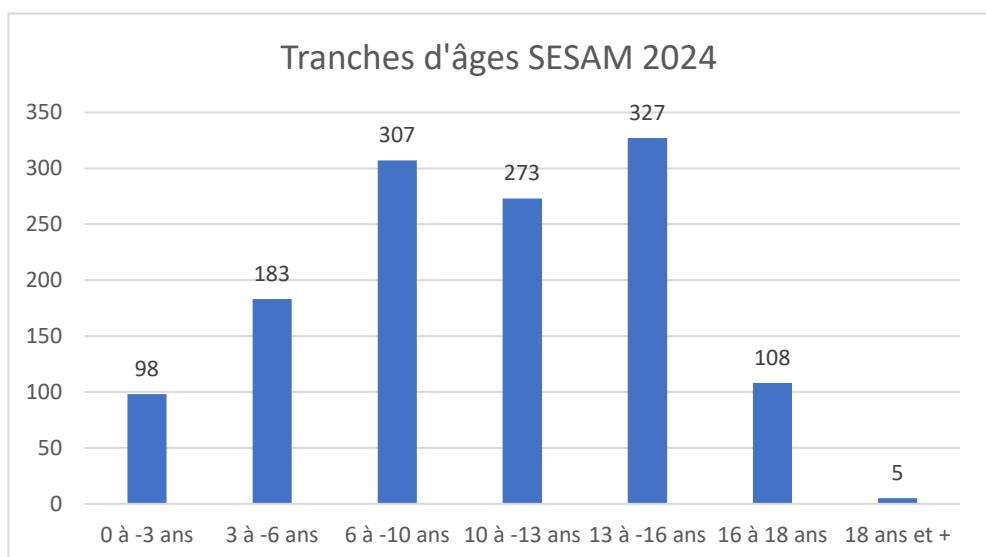


65% des mesures ont pour origine des carences éducatives et affectives. Cet item regroupe un certain nombre de critères qui nécessitent une réflexion en équipe pluriprofessionnelle afin d'affiner les raisons qui ont conduit à une mesure éducative.

## g. Tranches d'âges des mineurs accompagnés

70% des mineurs accompagnés par le SESAM ont entre 6 et 16 ans.

En comparaison avec 2023, cette donnée reste dans la continuité.



Au regard des éléments posés pour 2024, première année pleine suite à la création du S.E.S.A.M., la vigilance se poursuivra quant à l'activité du service au titre du nombre de mesures suivies, à mettre en corrélation avec l'habilitation, ainsi qu'au titre de l'exercice des mesures renforcées.

L'évolution de l'activité devra être étudiée finement pour envisager des perspectives permettant la mise en œuvre de projets ou dispositifs répondant à l'évolution des besoins au sein de la politique sociale de protection de l'enfance. L'intervention du service permet d'opérer des constats quant aux problématiques rencontrées, et la nécessaire adaptation des services, pour assurer une réponse ajustée en termes d'accompagnement.

Les projets éducatifs au sein des différents sites, mais également en inter-sites, seront poursuivis afin d'offrir une dimension d'ouverture entre professionnels et entre pairs, de réinterroger les pratiques et d'enrichir tant les supports d'accompagnement que les partages d'expériences.

Par ailleurs, le rapport de l'évaluation externe réalisée à l'automne 2024 posera les orientations pour les 5 prochaines années, en termes d'amélioration continue, quant aux formes et outils liés à l'expression et la participation des usagers, mais également en matière de formation et de sensibilisation des professionnels sur les thématiques de bientraitance, de questionnements éthiques. L'ensemble des procédures existantes devront être révisées, et de nouvelles élaborées pour répondre aux enjeux relatifs à la qualité de l'intervention et à la formalisation du travail mis en œuvre au bénéfice des mineurs et de leur famille.

Le service poursuivra le déploiement des projets associatifs quant aux différentes évolutions technologiques offrant des axes d'optimisation et d'harmonisation, mais également au titre de la qualité de vie au travail.

La dynamique du pôle protection de l'enfance, qui connaît lui-même une année pleine d'existence au 31 décembre 2024, sera renforcée, au travers de groupes de travail permettant l'interconnaissance, les espaces dédiés à la réflexion et l'élaboration d'outils, d'actions, de projets, de pratiques éducatives innovantes.